

Προς.

LE ROI RHÉOS

ET

LE HÉROS CHASSEUR

PAR

GEORGES SEURE

ÉTUDES SUR QUELQUES TYPES CURIEUX
DU CAVALIER THRACE



TROISIÈME SÉRIE



PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1928

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LE ROI RHÉSOS
ET LE HÉROS CHASSEUR



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ

HOMMAGE DE L'AUTEUR

LE ROI RHÉSOS
ET
LE HÉROS CHASSEUR

PAR
GEORGES SEURE

ÉTUDES SUR QUELQUES TYPES CURIEUX
DU CAVALIER THRACE

TROISIÈME SÉRIE

EXTRAIT DE LA REVUE DE PHILOGIE
Tome LIV 1928



PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
41, RUE DE LILLE, 41

1928
TOUS DROITS RÉSERVÉS

LE ROI RHÉDOS ET LE HÉROS CHASSEUR

ÉTUDES SUR QUELQUES TYPES CURIEUX DU CAVALIER THRACE

Troisième série¹.

M. Émile Boisacq vient², après tant d'autres déjà, de reprendre pour étude l'étymologie du nom de Ῥήδοσ, roi de la Thrace mythique consacré par l'épopée (*Iliade*, K, 435, 474, 519). Il abandonne cette fois la racine que jadis il avait proposée dans son *Dictionnaire* (p. 843) : Ῥήδοσ = *sifflement*. Ce terme de la langue homérique, justement, se rencontre sous la forme verbale dans le passage même de la Dolonie où se trouve narrée la mort de Rhédos (v. 502 : Ῥήδοσεν; *Ulysse siffle pour rappeler Diomède*). Pareille coïncidence permettait déjà de suspecter l'identité radicale de deux mots dont l'orthographe se révélait ainsi variée presque dans la même phrase. On n'aurait même pas, pour expliquer ou excuser ce passage de ρ à ῤ, le motif qu'on aperçoit à propos de deux noms propres pisiens que leur identité orthographique avec Ῥήδοσ oblige à citer sur le même plan : Ἀρρ. Ῥήδοσ, Ῥήδοσ (*Glotta*, IV, 1915, p. 150 en note). Vu leur date tardive, ces deux noms sont suspects d'iotacisme, et par suite pourraient bénéficier d'une explication commune avec la forme hypothétique *Ῥήδοσ.

Car c'est à cette forme que M. Boisacq se réfère maintenant. Je m'y rallie personnellement d'autant plus volontiers, qu'en somme, voilà quinze ans que je l'ai proposée³, lorsque j'en ai

1. Première série: *Revue des Études anciennes*, XIV, 1912, n° 2, 3, 4 = p. 137-166, 209-261, 383-391; tirage à part de 61 p. — Deuxième série: *Ibid.*, XXV-XXVI, 1923-1924, p. 303-314 et 235-27; tirage à part de 47 p.; traduction serbe dans le *Starinar* pour 1922. La rédaction de la note 3, à la p. 317 du texte français, donne faussement à penser que la deuxième série qu'elle annonce, pourrait être consultée par un autre travail que celui à l'annotation duquel elle appartient.

2. *Rev. Ét. gr.*, n° 185, juin-septembre 1926, paru en octobre 1927; *Étymologie de gr.*, *Vijesti*, p. 332-334. Ce court article est la reproduction presque identique d'une note publiée sous le même titre par la *Revue belge de phil. et d'hist.*, VI, 1-2, mars-juin 1927, p. 231-232.

3. *Rev. Ét. gr.*, 1913, p. 218, n. 9.



AKAΔHMIA

signalé et adopté la variante "Ραῖος¹. M. Boisacq ajoute que "Ραῖος pourrait bien être la transcription primitive, en langue thrace, de la racine indo-européenne qui a fourni le sanscrit *rājā*, le gaulois *rīx*, le latin *rex*; tous mots signifiant *roi*. Cela non plus n'est pas un nouveauté; l'auteur le soupçonnait du reste, sans avoir pu, dit-il, le vérifier.

Rappelons donc brièvement l'histoire de cette étymologie qui, par l'assentiment général qu'elle a provoqué², a conquis en quelque sorte droit de cité parmi ceux qui s'occupent des études thraces. Soupçonné par Tomaschek³ dès 1894, proposée définitivement par M. Cuny⁴ en 1909, adoptée l'année suivante par M. Perdrizet⁵, l'interprétation de "Ραῖος (adouci en Ραῖος) au moyen de la racine *reg-* (= **régō-s*) a triomphé sans peine du rapprochement, spécieux mais bien retardataire, institué jadis par O. Gruppe⁶. On peut ajouter qu'elle a triomphé avec autant de facilité, tout récemment encore, d'une proposition pourtant renforcée par l'autorité de son auteur, M. Paul Kretschmer. Il s'agissait de rattacher directement "Ραῖος à toute une série connue et importante de noms propres indigènes. Je ne sache pas

1. Tirée de la forme "Ραῖος (Collitz, *Dialektinschr.*, n° 2746), nom d'un roi thrace; selon moi patronymique, plutôt que simple variante de Ραῖος; comme le proposait, dès 1896, M. Perdrizet dans le *Bull. Corr. hell.*, p. 481.

2. M. Rempe, p. 28 de sa *Dissertation De Rheto Thracum Heroe* (Munster, 1927) cite, comme le dernier en date, l'Hist. *Indogerm. Grammatik*, I, p. 30 (Heidelberg, 1927). Seul Leaf (*Rheto of Thrace*, dans *Journ. Hell. Stud.*, 1915, p. 3) a rejeté, sans explication, cette étymologie.

3. *Die alten Thraker*, II, p. 53 (Wiener Akad. *Sitzungsberichte*, vol. 130).

4. *Rev. Et. anc.*, 1909, p. 241 suiv. M. Rempe, qui n'aime pas à citer les travaux des Français, paraît avoir ignoré cet article. Mais il connaît le mémoire cité par la note suivante.

5. *Galla et Mythes de Pangée*, p. 17, *Annales de l'Est.*, t. XXIV, fasc. 1, 1909.

6. *Mythologie*, p. 214, note 1, dans le *Manuel* d'Yvan Müller. Le nom propre Ραῖος aurait pour explication la composante initiale de l'adjectif Ραῖος-Ραῖος (Resychius; variante chez Suidas Ραῖος-Ραῖος) appartenant à un vers perdu d'Archonème, et expliqué par une glossème comme signifiant "s; Ραῖος = α ἰσῆρα. Ce rapprochement aboutit, non seulement à créer un substantif grec qui aurait le sens de prophète; mais encore à identifier le mot prétendu grec Ραῖος avec le nom thrace "Ραῖος; c'est-à-dire à faire de la langue thrace une variante ou un dialecte du grec; interprétation contraire le principe de laquelle j'ai en ailleurs l'occasion de protester (*Rev. Et. anc.*, 1920, p. 1-21).

Le raisonnement, du reste, apparaît comme fondamentalement vicieux, car il est trop clair que le sens de prophète est allégué ici pour expliquer le vers 972 du *Rhétos*, où le pseudo-Euripide qualifie de Ραῖος, Ραῖος ἦρως un mystérieux héros (ἰσῆρα-Ραῖος), caché au mont Pangée dans les cavernes du sol argentifère. Encore faudrait-il, à tout le moins, que l'épithète s'appliquât sans conteste à Rhétos, qui n'est pas nominativement désigné dans ce passage. M. Perdrizet (*op. cit.*, p. 27) a soutenu, après tant d'autres, dont il cite les noms, que ce prophète est bien Rhétos. Mais certains savants ont pensé, pour des raisons plus ou moins contestables, à Dionysos le Dios de Nysa, supposé distinct de Bacchos, à Lycurgue, à Zalmoxis, à Orphée surtout (Rempe, p. 28-33, cite les diverses références). Dans cette incertitude, tout s'écorne.

qu'on ait sérieusement attaqué cette proposition nouvelle. Mais le silence même qui l'a accueillie semble prouver que l'opinion générale considère la question comme résolue.

Le savant linguiste reprend à son compte¹, en somme, une opinion émise par Strazulla dès 1901², lorsqu'il proposait d'identifier le nom "Ραῖος (roi thrace; Dion Cassius, XLVIII, 25) avec le nom "Ραῖος (autre roi thrace; *Bull. Corr. hell.*, 1896, p. 476 et suiv.), c'est-à-dire avec le nom Ραῖος, dont "Ραῖος ne serait selon lui qu'une variante. M. Kretschmer fait de même, quand il revendique pour Ραῖος la même racine que pour toute la séquelle de noms thraces commençant par Ραῖος — et analogues.

Or, M. Mateescu, le dernier en date qui ait établi et mis à jour la longue liste de noms appartenant à la racine *rask-* et variantes³, fait remarquer que le thrace pur préfère écrire Ραῖος — Ραῖος —, Ραῖος —, Ραῖος —, tandis que la graphie Ραῖος — appartient au dialecte thraco-scythe du Bosphore Cimmérien. Au contraire, si Ραῖος est vraiment un nom indigène thrace, l'orthographe par ρ en est constante et assurée⁴; jamais la voyelle ne subit même les légères modifications qui parfois admet la consonne voisine. Les prétendues variantes rares, si on les examine de près, apparaissent soit comme des transcriptions étrangères, soit comme des identifications hypothétiques.

Ainsi : 1. Ραῖος en Égypte (*Bull. Corr. hell.*, 1896, p. 182, col. II, 83; dans une liste de mercenaires thraces, cf. Milne, *Catal. du Caire*, n° 9.296; le D^r Littmann, dans son complément au *Namenbuch* de Preisigke, col. 514, prétend que c'est la transcription de l'arabe *Rajis*; opinion douteuse); — 2. Ραῖος à Thasos (*Rev. hist. des relig.*, 1911, p. 102; voyez le suivant); — 3. *Raesius*, en Mésie (mais fonctionnaire romain; le nom transcrit le précédent, ou bien forme une variante du latin *Racius*; Kaimka, *Ant. Denkm. in Bulgarien*, n° 169); — 4. *Resius*, en Mésie (mais centurion romain; peut-être variante du précédent; en tout cas régulièrement orthographié s'il fallait le rapporter à Ραῖος⁵, en vertu d'une prétendue influence des noms

1. *Glotta*, XIV, 1925, p. 103.

2. *Bessarione*, fasc. 63, p. 167.

3. *Epithimeris Daco-Romana*, I, 1923, p. 219-220, note 1.

4. Ραῖος dans Photius, s. r. "Ουραβος; texte dans Rempe, p. 10; — Ραῖος en Arcadie, *JG*, V, 488.

5. Même remarque pour les formes *Raeus*, *Rhesus*, qui se rencontrent à Roum (*GH*, VI, 798, 12918), en Italie (*GH*, X, 2122, 7816), dans les provinces (*GH*, XII, 1925; XIII, 2380). Cf. *Cod. Just.*, VI, 50, 2. — Il n'y a rien à tirer du nom de ville "Ραῖος dans Thophylacte; c'est peut-être la traduction du Ραῖος de Procope, et le rapport avec Ραῖος n'est pas vraisemblable.

homériques dans le choix des surnoms romains¹ : *Ivestia Inst. Bulg.*, 1927, p. 313) ; — 5. Παιδες et Παιδες (voir ci-dessus).

Je sais bien qu'un orthographe véritablement thrace — et même, pourrait-on dire, pangéenne² —, de cette racine sous la forme βρεα —, paraît avoir existé à tout le moins dans un mot, celui même dont s'occupe M. Kretschmer dans la courte note à laquelle je réplique ici. C'est l'adjectif Πρεαυβης, féminin, appliqué à Ηρη (remarque la forme ionienne en η de ce nom divin, d'où peut-être une explication suffisante de η pour α dans la racine de l'adjectif). L'épithète est tirée d'un substantif Πρεαυβης (scol. de Nicandre, *Theriaca*, v. 460).

L'argument, selon moi, porte à faux, car, quelle que soit la raison qui lui ait fait donner l'apparence d'une graphie par η, le mot n'appartient pas, en réalité, à la catégorie de ceux qui se classent sous la racine βρεα —. Contrairement à l'opinion de M. Mateescu³, et d'accord avec celle de Roesler⁴, je considère le nom Πρεαυβης comme une contraction de Πρε(ου) αυβης, réduction à trois syllabes d'une expression tétrasyllabique : procédé habituel en Thrace, dont j'ai cité jadis⁵ quelques exemples typiques, puisés dans une liste qu'on pourrait beaucoup allonger. — Je repousse par contre deux suggestions de Roesler : d'une part l'identification αυβης = αίνους ; d'autre part, la traduction par : *filz de Rhésoz*, ne fût-ce que pour ce motif péremptoire qu'il s'agit d'une hauteur voisine de l'embouchure du Strymon ; donc d'un nom de lieu.

Toutefois, que Πρεαυβης ait un rapport certain avec le nom et la légende de Πρεας, c'est un fait qui apparaîtra évident si on réfléchit que justement la ville d'Amphipolis, gardienne du tombeau et centre du culte de Rhésoz, est située près de la mer sur la rive gauche du Strymon, et que le monument du héros local y est édifié sur un tertre : ἐπι τοῦ ἑπίου ἕως Κλαυδίου ἐκ ἀρχαίων ἡρώων ἀπέκτανε τὸν Πρεαυβηταίον ἐπὶ λόφου τοῦ ἐξ ἑσπερίων τῶν ἐπιπέδων, fourni par le scolaste à propos du v. 316 du *Rhésoz*, remonterait, dit-on, à un historien natif du pays : Marsyas le Jeune, de Philippez, contemporain de Trajan, auteur de *Récits Macédo-niens*⁶.

Comme je ne crois pas qu'on doive imaginer un nom propre tétrasyllabique, Πρεαυβης, du type Πρεαυβης (Bull. Comité

1. Théorie soutenue par Mateescu, *op. cit.*, p. 215.

2. *Op. cit.*, p. 180, note 2 de la p. 179.

3. *Zeitschrift für Eastern Gymnasien*, 1873, p. 144.

4. *Rev. Et. gr.*, 1913, p. 296, note 1. — *Rev. Et. anc.*, 1923, p. 315.

5. Cf. Rempe, p. 12-13. Sur le crédit que mérite cet auteur indigène, voir Perdrizet, *op. cit.*, p. 16, et *Bull. Corr. hell.*, 1922, p. 39, note 1.

trav. hist., 1894, p. 448, n° 3), et comme j'admets une forme primitive Πρεαυβης, en deux mots populairement contractés, — je me demande si cette expression supposée du dialecte amphipolitain n'équivaldrait pas à ce que Marsyas appelle Πρεαυβης, et peut-être aussi à ce que l'on nommait, près de Byzance, le Πρεαυβης τῆρας ; c'est-à-dire un héros de Rhésoz, établi sur une butte¹ !

Suivant cette hypothèse, corrigée selon les vues de M. Boisacq, Πρεαυβης signifierait *regis tumulus* ! Ce nom équivaldrait à l'un de ceux qu'on donne le plus volontiers, aujourd'hui encore, aux *tumuli* de la Thrace. Dans tout le pays entre le Danube et l'Égée, où fourmillent les tertres, funéraires ou non, on rencontre de nombreux monticules appelés en ture *Sultan tépé*, en bulgare *Tsarena moghila*, en dialecte mixte *Kral mezar*. Tous ces noms signifient le *tumulus du roi*, la *tombe du chef*, sous qu'on puisse souvent deviner s'il s'agit seulement de qualifier les dimensions particulièrement importantes d'un monticule en l'attribuant à quelque grand personnage, ou si l'on ne constaterait pas l'influence du souvenir persistant de quelque légende locale consacrant la sépulture d'un héros. Pour les régions du Pangée et la vallée du Strymon, il n'existe pas, à ma connaissance, de statistiques où les *tumuli* soient dénombrés et catalogués par noms². Il est probable cependant que sur ce territoire doivent exister une certaine quantité de *Vasilikés tombés* (tombes royales), comme disent les Grecs modernes. On aimerait à connaître celles qui portent ce nom, ou un nom semblable, dans la région amphipolitaine.

La nouveauté dans l'article de M. Boisacq, ce n'est donc pas le rattachement de Πρεας à la racine *reg-*. Ce serait plutôt l'hypothèse que le mot, à l'origine, n'aurait pas été un nom propre, et qu'il aurait existé dans la langue thrace primitive un nom

1. Références chez Rempe, p. 19.

2. Sur un mot indog. **swobos*, qui signifierait *montagne* (cf. le *Cynthe* délien), voir la *Notula graeca* n° 1 de M. Rozwadowski (dans *Charisteria G. de Morawski oblata*, Cracovie, 1922, p. 6-8) : de *relativissima* *roce graeca swobos* montium altitudines calininaque significans. M. P. Kretschmer cite cette note dans *Glotta*, XV, 1926, p. 169, mais déclare la conjecture non prouvée.

3. Sur le nombre et la répartition de ce genre de *tumuli* en Bulgarie, cf. le livre des frères Chikoupeff, *Moghila*, p. 18 (Djoudje, 1898). — Pour la Thrace occidentale, je possède, transmis par l'École d'Athènes, le dossier d'une enquête archéologique instituée en 1919-1920 par le général Charpy pendant l'occupation. La maladresse des questionnaires, l'incomplétude des enquêteurs, l'ignorance des gens interrogés, rend ce document inutilisable et peut-être ridicule.

commun ῥῆζος signifiant le *roi*, le *chef*, le *maître*. Encore même cette supposition n'est-elle pas inévidente, puisqu'elle a été indiquée, de façon explicite, dès 1918, par M. F. Müller. C'est ce dernier qui, en bonne justice, doit être considéré comme l'inventeur de ῥῆζος, nom commun de la langue thrace ayant originairement voulu dire : *roi*¹. — Équivalents grecs : βασιλεύς, ἀναξ, ἀρχων, κερωνός, βέλτης, πέλτης, δεσπότης, χέρης.

Cette remarque sur les équivalents n'est pas de M. Boisacq; mais elle est provoquée par lui. Car il cite les six premiers mots dans ses articles (les deux derniers dans la revue belge seulement). C'est pour montrer qu'ils sont eux aussi, et tous les six, étrangers autant que ῥῆζος; à toute étymologie tirée d'une racine purement grecque. A cette liste, c'est moi qui ai ajouté les deux derniers, parce que, offrant le même sens que tous les autres, ils sont de couleur plus foncièrement hellénique. S'il fallait trouver des mots pour traduire en grec l'hypothétique substantif ῥῆζος — ai-je voulu indiquer —, les mots δεσπότης et χέρης seraient capables, tout autant que les autres sinon mieux, d'en fournir une exacte interprétation.

Or, en attirant ainsi l'attention sur ces deux mots et sur leurs équivalents, je laisse dès à présent deviner où je veux en venir. Car quoique a pratiqué l'étude des *ex voto* thraces au Dieu Chasseur, sait que ces mots apparaissent sur certaines dédicaces. Si bien qu'on a le droit de se demander si, dans la langue grecque *seule écrite en Thrace*, χέρης ou δεσπότης, etc., ne seraient pas la traduction d'une épithète de la langue parlée : ῥῆζος = *maître*, *souverain*. D'autant plus que Ἡρῆζος — avec une majuscule cette fois — paraît bien avoir été, dans les cultes locaux, une des personnalités adoptées par le populaire pour figurer le Héros immortel. Certaines variantes de l'imagerie traditionnelle consacrée à ce Dieu reproduisent, avec une fidélité impressionnante, la légende indigène de Rhésos.

De cette imagerie, assurément; des dédicaces, éventuellement, pourrait donc résulter une double vérification, ou confirmation, des hypothèses ῥῆζος = *roi* et Ἡρῆζος = *Héros Chasseur*. C'est

1. *Etymologiae graecae*, dans *Mnésiosyne*, 1918, p. 133 et suiv. : Ἡρῆζος (sur ce mot et ses analogues, voir ci-dessous p. 18). Citant l'*Iliade*, K, 435 : Ἡρῆζος βασιλεύς, l'auteur remarque que nulle part ailleurs dans Homère βασιλεύς n'est joint à un nom propre. Droit, très nettement, la conclusion que ῥῆζος doit être un nom commun, et la remarque suivante : « Quand ils lièrent K, 476 : Ἡρῆζος δὲν ἄνευ ἑσθῆς, les anciens interprètent, ou plutôt comprennent : *Bea medius somno sepultus jacet* ». Même affirmation, sous la même signature, dans *Philologus*, LXXVIII, 1922, p. 373. — A l'origine, Ἡρῆζος n'était pas un nom propre, mais signifiait *roi* ».

ce que j'ai voulu examiner ici. La seconde possibilité a déjà été entrevue¹; mais c'est une indication qu'il est loisible de transformer en démonstration si on la précise et si on l'illustre. La première possibilité ne pouvait apparaître qu'à présent, en corollaire à la trouvaille de M. Boisacq reproduisant ou retrouvant ses prédécesseurs.

Ces savants du reste, n'ont pas présenté comme une certitude absolue leur supposition. Elle est, en effet, seulement probable, tant qu'elle ne sera pas étayée par d'autres arguments pris en dehors de la linguistique. M. Boisacq s'est borné à faire appel à la théorie générale, suivant laquelle on constate par des exemples assez fréquents que les noms communs qui dans une langue signifient *roi*, *chef*, ont été pris par erreur, chez des étrangers, pour le nom propre de l'individu qui portait ce titre. L'exemple le plus connu, et qu'il cite, est celui du *Brenn* gaulois, anonyme, qui pour l'Allia; roitelet que les Romains baptisèrent du nom de *Brennus*². Pareille méprise, continue-t-il, a dû avoir lieu pour le substantif asianique πέρηςος, que nous savons avoir signifié *roi*³. Un aède homérique, insuffisamment documenté sur les dialectes anatoliens, a fait dans l'*Iliade* N, 792, de ce substantif, le nom propre d'un Troyen. D'où la possibilité que même aventure soit arrivée, dans le même poème, à un roitelet de la ville d'Æneia sur la côte thrace, ῥῆζος Αἰνεῖος⁴, travesti dans l'épopée en roi Ἡρῆζος, auxiliaire barbare de Priam.

1. Perdrizet, *op. cit.*, p. 21.

2. Tite-Live (V, 38) met en relief cette erreur par la juxtaposition du nom supposé et du titre microm : *Brennus, regulus Gallorum*.

3. Lycophron, 691 : Ζεὺς πέρηςος πάριος — *Zeus, Iliad. N, 486, dit : Τὸς Αἰνεῖος καὶ Ἰωνν τοὺς ἐν Ἐσθῆσι τοῖσις πρὶν πέρηςος βασιλεὺς ὁ σερμας ἰελαίτο*.

4. J'emprunte cette formule à un vers d'Hippocras (fragm. 41 Diehl) qui son lira plus loin, p. 9, note 3, avec son contexte. Il offre la particularité, curieuse dans le cas actuel, de juxtaposer justement les deux mots ῥῆζος et ἔλαος. Bien entendu, je n'ignore pas que dans la fin de vers considérée, ῥῆζος Αἰνεῖος πέρηςος, ῥῆζος est un nom propre.

Je n'ignore pas non plus qu'une controverse s'est élevée, et attend toujours sa solution, pour localiser l'ethnique Αἰνεῖος. On doute si s'agit d'Ænos, aux bouches de l'Hébre, ou d'Ænéia en Chalcidique. — Du point de vue orthographique, le problème est insoluble : on accentuait seulement Αἰνεῖος ou Αἰνεῖος, selon qu'on rattacherait ce gentilé à Αἰνός (d'Ænos) ou à Αἰνεῖα (d'Ænéia). — Du point de vue historique, la question est inacceptable, car les lexicographes prétendent que l'une et l'autre ville n'aurait été fondées qu'après la guerre de Troie, donc après la mort de Rhésos. Il est vrai que leur documentation a pour but d'attribuer à Ænos fugitif, la création de ces cités dont il serait devenu l'éponyme. Mais, bien qu'il n'y ait sans doute là que l'explication onomastique par *à peu près*, si chère aux Anciens, nous n'avons aucune donnée à opposer à leur assertion. — Du point de vue géographique, Ænéia serait peut-être, selon moi, plus probable qu'Ænos car cette localité est moins éloignée du France et du Strymon, région où se trouve circonscrite la version thrace de la légende de Rhésos. Maass (*Orpheus*, p. 142) cite un passage du *Liber Monstrorum* qui localise à Ænéia également la

Sur ce héros mythique, — qu'il ait été créé de toutes pièces par l'imagination épique, ou que l'ignorance linguistique de quelque aède l'ait seulement haussé d'un anonymat méconnu jusqu'à une personnalité fictive —, quels autres témoignages sont en notre possession ? Avant de les citer, et d'étudier les deux qui me paraissent capitaux, je me permettrai de saisir l'occasion pour exposer des réserves d'une généralité et d'une portée qui dépassent de beaucoup le personnage falot qui nous occupe; et les piètres récits qui permettent d'en esquisser une silhouette.

Une longue pratique des problèmes relatifs à la Thrace m'a persuadé d'une erreur de méthode à laquelle il faut renoncer avant d'espérer apercevoir aucune clarté réelle. Nous vivons sur l'illusion que la Thrace, dans l'espace et surtout dans le temps, a été et peut être étudiée comme un objet unique.

La pauvreté, le vague, la dispersion des documents, à propos d'une contrée qui a changé de frontières, mais qui a gardé son nom sous tant de maîtres divers, nous pousse à accepter, à classer sur le même plan, à expliquer l'un par l'autre des témoignages absolument dissemblables en valeur, en époque, en matière. Nous ne craignons pas de justifier Strabon par Homère, ou Thucydide par Jordanes. Nous invoquons les noms de lieu catalogués par Procope, pour analyser les noms d'individus sur des inscriptions attiques du v^e siècle avant notre ère. Nous fouillons, Hérodote en mains, une sépulture tumulaire du iv^e siècle après J.-C.¹ C'est comme si on expliquait l'argot parisien du vingtième siècle par la langue des Serments de Strasbourg, ou le mercantilisme contemporain par des références à la civilisation décrite par Froissart.

Pour en revenir à Rhésos, il est clair que les témoignages à examiner ne vaudront que pour l'époque dont ils proviennent et pour la contrée où s'est concentrée la légende sous sa forme indigène : Pangée et Strymon.

Tout d'abord, on doit constater que la légende possède deux variantes, qui peuvent avoir réagi l'une sur l'autre : la première bithynienne, la seconde thrace. La variante thrace est sans doute, chronologiquement, la plus récente, car nous allons

légende strymonienne d'Orphée : *Orpheus citharista erat. Encae*. Maass suppose la difficulté de choisir entre les deux villes par l'affirmation que la forme *Alveis* serait une variante du nom *Alveis*; mais il n'en fournit point les preuves, et je n'en connais pas.

1. On me permettra cet exemple, puisque c'est à moi-même que je renvoie : *Bull. Corr. hell.*, 1901, p. 210 et suiv.

voir qu'elle suppose la résurrection, au Pangée, de Rhésos tué et enterré dans les plaines d'Ilion. Il faut donc qu'elle soit postérieure à la date à laquelle « les Athéniens ont dérobé aux Iliens le corps saint de Rhésos, pour l'enterrer à Amphipolis près du sanctuaire de Clio¹ » : c'est l'expédition d'Hagnon en 437. La variante bithynienne doit être la plus ancienne, puisqu'elle se borne à expliquer et à justifier le passage de Rhésos sur les rivages asiatiques de la Propontide, alors qu'il était en route vers Troie². Elle a pour but principal, sinon unique, de coïncider avec la source épique traditionnelle. Mais Hipponax, au v^e siècle, paraît ne connaître encore que la pure et sèche version homérique, qu'il se borne à paraphraser³.

C'est seulement grâce à Parthénios que nous connaissons le développement épisodique de la version anatolienne de la geste de Rhésos : *les Amours de Rhésos et d'Arganthoné*. Même si le récit reproduit les *Bithyniaques* d'Asclépiade de Myrlea, cela ne lui donne pas une haute antiquité, puisqu'on ne remonte guère au delà du premier siècle avant J.-C.⁴ Contemporaine serait la version thrace dans l'état où nous la lirons tout à l'heure, si son auteur, Philostrate le Lemnien, est bien, comme je le croirais volontiers, le premier du nom. Si ce n'est que le troisième, comme M. Karl Münscher paraît l'avoir démontré⁵, il faut des-

1. Perdrizel, *op. cit.*, I : c'est le texte même des têtes de chapitres 1 et 2.

2. Rompe, p. 16-23. Voir dans ce récit le souvenir ou même la preuve d'une migration thrace vers l'Anatolie; en faire le complément des affirmations d'Hérodote ou de Strabon, c'est accorder à des anecdotes de romanciers hellénistiques une valeur historique sans proportion avec la minceur du sujet et le vague des détails. — Sur le point spécial de la documentation géographique ou ethnique dans le roman grec tardif, on pourra consulter le chapitre III du livre de Karl Kerényi (*Die griechisch-orientalische Romanliteratur*, Tübingen, 1927).

3. Cf. *Iliade*, K, 434-438, et ci-dessus, p. 112 :

Ἐρ' ἄρματόν τι καὶ Θρηάκων πόλιν
Λευκῶν σφίσις κέντρον; Ἴλιος πύργον
Ἀπηναρσίην, Ῥήσος Αἰλιῶν πάλμιν.

4. Rompe, p. 17.

5. *Philologus*, Supplementband, XI, 1907 : *Die Philostrate*, p. 565 et 557. *Lucius Philostratus Lemnius*, troisième du nom, né en 190 à Lemnos où il mourut aussi (Suidas) — donc Thrace d'origine et de tradition — accompagna Caracalla en 214-215 dans son voyage en Asie. L'Empereur, suivant la voie de terre, c'est-à-dire vraisemblablement la *via Egnatia* qui parcourt la région amphipolitaine, alla traverser l'Helléspont. De cette époque, et au plus tard de 219, dateraient les *Héroïques*. M. Perdrizel (*Bull. Corr. hell.*, 1899, p. 112, n^o 7), croit avoir retrouvé et publié un militaire d'Amphipolis, datant du début de l'Empire ; il le considère comme prouvant la réfection de la voie après le passage de 217 : parti de Mésie pour la Bithynie. Cf. aussi *Ibid.*, 1923, p. 82.

Sur les *Héroïques* de Philostrate, Rompe, p. 23, cite deux dissertations : Katz, *de Philostrati Heroica* (dans *Primitiae Caesariensis*, 1909, p. 118) ; Heinrich Grupen, *de Heroici Philostrati fabularum fontibus*, Munster, 1914.

centre-plus bas de deux ou trois siècles. Même ainsi, nous restons dans une période de syncrétisme gréco-romain qui explique les analogies des deux récits, et qui permet d'en tirer une image du Héros. Cette image, il sera légitime de la chercher et naturel de la trouver dans les monuments figurés de la même époque et de la même contrée.

Commençons par le texte de Parthénios. Je ne le recopie pas en entier ; mais je reproduis les passages essentiels et je les accompagne d'une traduction, car j'ai besoin de laisser contrôler par le lecteur l'exactitude de mon interprétation, où j'ai pris soin de souligner les détails qui pour la suite me fourniront des arguments.

Περὶ Ἀργανθώνης¹.

Λέγεται δὲ καὶ Ῥήσον, πρὶν ἐς Ῥόδιον ἐπικυρον ἰθυσίν..., εἰς Κίον ἀρκεσθαι κατὰ κλέος γυναικὸς καλῆς, Ἀργανθώνης αὐτῆ ἑνομα. Αὐτὴ τὴν μὲν κατ' οἶκον διατεῖν καὶ μὴν ἄπιστον.

Ἀγασσάμενη δὲ κυναὶ πολλοῦς, θήραεν, οὐ μὲν τινὰ προσεμῆν.

Ἐλθὼν οὖν ἔ Ῥήσον εἰς τόνδε τὸν γῶρον..., ἔρη θέλειν αὐτῆ συνουχνην καὶ αὐτὸς γὰρ ἐπιτοῦς ἐκείνη τὴν πρὸς ἀνθρώπους ἐπιπέδον ἔχουσαν. Ἦ δὲ... εἰς πολλὰ ἔρωτα παραγίνεται τῷ Ῥήσον..., καὶ οἷτος ἐθέλουσαν αὐτῆν ἐκείνος ἡγάγετο γυναικα...

Υστερὸν δὲ πολέμου γενομένου τοῖς Ῥωδοῖς... Ῥήσον μετακισθῆναι ἐπὶ μὲν οὐκ ἠγάγετο, ἀλλὰ ἦλθεν εἰς Τροίαν² καὶ μετῆρμενος ἐπὶ τῷ

La légende raconte que Rhésos, avant de partir à Troie comme auxiliaire, vint à Kios, attiré par la réputation d'une belle chasseresse nommée Arganthoné. Cette femme detestait vivre et rester à la maison.

Ayant rassemblé une meute nombreuse, elle chassait les fauves sans se laisser approcher par personne.

Dès son arrivée dans le pays, Rhésos manifesta le désir de l'accompagner à la chasse, prétextant d'une identité d'êtres humains. Elle se prit d'un grand amour pour Rhésos, et par conséquent elle accepta d'être prise par lui pour femme.

Lorsque plus tard fut déclarée la guerre de Troie, Rhésos, sans se laisser amollir ni rester près d'elle, partit pour Troie :

ποταμῷ τῷ νῦν ἀπ' ἐκείνου Ῥήσον καλουμένῳ Πληγίης ὑπὸ Διομήδους ἀποθνήσκει.

Ἦ δὲ, ὡς ἤθετο τεθνήκτος αὐτῆς, αὐτὴ ἀπεχώρησεν εἰς τὸν ποταμὸν ἔνθα ἐμῆν πρῶτον αὐτῷ. Καὶ περὶ αὐτὸν ἀλομεῖν, θῆμα ἔδειν τεθνήκτος τῷ Ῥήσον. Τέλος δὲ [θῆμα καὶ λυμῶ] προσεμῆν εἰς ἑσπέρην ἐν θηρώσιον ἀπὸ γλάστῃ³.

dans un combat sur les bords du fleuve qui maintenant porte le nom de Rhésos, il périt sous les coups de Diomède.

Arganthoné, à la nouvelle de cette mort, se retira dans les lieux où elle s'était donnée à lui pour la première fois. Là, errante, elle appelait sans cesse à grands cris Rhésos par son nom. Elle finit, à force de chagrín, par se laisser mourir de soif et de faim.

Deux remarques générales s'imposent.

La première a trait au thème pathétique final. Un amoureux inconsolable, survivant à l'être aimé, erre dans une forêt, au bord d'un fleuve, et répète intarissablement à tous les échos le nom chéri du mort. — Il est facile de souligner, dans cette partie de la légende d'Arganthoné la Bithynienne, une reminiscence évidente du mythe d'Hylas le Bithynien², qui a précisément pour théâtre les mêmes halliers montagneux des environs de Kios. Suivant l'une des variantes, Hylas se noie dans un fleuve, et les nymphes oréades se lamentent en l'appelant vainement par son nom ; exercice inutile, nous dit un Lexicographe, qui a donné naissance à un proverbe : Ὑλῶν κλάειν, appeler Hylas, invoquer en vain les absents : τὸν οὐ παρῶντα καὶ μὲν κλάειν³.

Evidente est la contamination, l'adaptation d'une légende célèbre à une légende obscure née dans les mêmes lieux. Il est impossible toutefois d'oublier que dans la légende d'Arganthoné une moitié concerne le Strymonien Rhésos, et que la plus illustre des légendes strymoniennes montre Orphée désespéré redemandant Eurydice à tous les échos du fleuve.

Il est donc vraisemblable que la contamination se soit exercée,

1. La vulgate porte : Τέλος δὲ εἰς τὸν ποταμῷ, etc. La correction a été faite par Rohde (Rhét. Mus., 1891, p. 624). Il est évident qu'après εἰς τὸν ποταμῷ ne peut être qu'une maladresse ; ποταμῷ a été suggéré, soit par le ποταμῷ Ῥήσον dont le texte venait de parler, soit par les détails des mythes d'Hylas et d'Orphée qui vont être signalés à l'instant même. Du reste, j'ai souligné intentionnellement le passage qui précise le lieu de la scène : il s'agit de la forêt où, au cours d'une chasse, la chasseresse s'est abandonnée à Rhésos ; il ne peut s'agir de l'obscur fleuve troyen où, loin de son amie, le chef thrace a trouvé la mort.

2. Opinion de Knack, citée par Rempe, p. 17.

3. Roscher, s.v. Hylas.



1. Ερωτάς Παθήματα, 36. — La montagne qui domine au N. Kios et le lac de Nicée s'appelle aussi Ἀργανθώνη (Steph. Byz.) ou Ἀργανθώνιον ὄρος (Strab., XII, 351, qui rappelle que c'est le lieu où se déroula la légende d'Hylas).

non seulement entre légendes bithyniennes congénères, mais par emprunt, de passages célèbres, impossibles à oublier ou à démarquer, des légendes thraces. Dans cette mesure, nous sommes en droit d'emprunter à la version bithynienne certains traits caractéristiques qui peuvent servir à préciser l'image qu'on essaie de tirer d'une étude minutieuse de la version thrace.

Ce sera le but de notre seconde remarque. Deux points essentiels sont mis en relief dans l'histoire d'Arganthon. D'abord, Rhésois est un cavalier qui pratique la chasse à courre¹ : c'est pourquoi il demande et obtient d'user de la meute réunie et dressée par la belle chasseresse, qui, elle aussi, est une cavalière. Ensuite, si celle-ci consent à lui permettre d'accompagner ses randonnées, c'est parce qu'il s'est fait valoir auprès d'elle comme un confrère en misanthropie : tous deux comptent comme plaisir essentiel et résultat principal de leur occupation favorite, le sentiment d'une solitude absolue et la certitude — disons mieux, la volonté — de n'être aperçus d'aucune agglomération humaine.

Nous allons retrouver, autrement accentués et précisés, ces deux traits essentiels dans les documents de la variante thrace, que nous devons maintenant aborder.

Cette variante a pour source documentaire, Philostrate nous le dit expressément, les *Chants populaires de Rhodope*². Le récit, très court, mérite d'être cité et traduit en entier³. Je justifierai en passant les nuances de sens et les interprétations de détail qu'il m'a convenu d'adopter.

Γερμῶσαι δὲ γῆρ' καὶ τὰ τοῦ
Θρακίος ἤρως. Ἰήρως γάρ, ὃν ἐν
Τροίᾳ Ἰδιομάδης ἀπέκτεινε. λέγεται
Rhésois que, sous les murs de

Il importe de connaître aussi
la geste du Thrace Rhésois.

1. Au sens propre de *καὶ γῆρ' ἄρως*, ce nous allons rencontrer plus loin dans la variante thrace, et *ἔθρην* qu'on trouve ici, précèdent qu'il s'agit d'animaux sauvages. — Sur la chasse à courre de Rhésois, voir Perdrizet, *op. cit.*, p. 19.

2. C'est le titre sous lequel on cite assez souvent un livre d'Auguste Doulos, consulté France à Belgrade, par en 1878. Il s'appelle en réalité *Chants populaires Bulgares*; mais il est exact que sa documentation provient en grande partie du Rilo et du Despotio Dagli, c'est-à-dire des Rhodopes, comme s'expriment les gens du pays. On constate, en feuilletant cet ouvrage, que ni la légende de Rhésois ni aucun autre thème antique ne paraissent avoir été conservés par le folk-lore local.

3. M. Perdrizet, *op. cit.*, p. 21, a reproduit le texte grec dans sa note 1. Il n'en a pas proposé de traduction; mais il s'en est servi, dans la même page, pour un commentaire où il a fait apercevoir quelques-unes des analogies que je préciserai plus loin par des renvois à des imges ou à des dédicaces.

4. Référence obligatoire et acquiescement de pure forme à la tradition homérique. — Sur la question de savoir s'il y a eu, dans l'épopée, confusion entre Diomède le Tydéen et Diomède le Thrace, voir le début du chapitre IIII de Rempe, p. 12 et suivantes.

ταὶ οἰκῆν ἠὲ τὴν Ροδόπην, καὶ πολλὰ
αὐτοῦ θαυμαστὰ ἔβουον.

Ἰπποτροφῆν γὰρ ἔραυε αὐτὸν.
καὶ ὀπλιτεύειν, καὶ θήρας ἀπέκτειναι.
Σημίον δὲ εἶναι τοὺς θηρῶν ἠὲ τὸν
ἦρω, τὸ τοῦς σὺς τοῦς ἀγρίους καὶ
τὰς ἄρκαδας καὶ ὄπσκα ἐν τῇ ἔστ
θήρᾳ φοιτῆν πρὸς τὸν βωμὸν τοῦ
Ἰήρως κατὰ δύο ἢ τρία ἑλισσῆσαι δὲ
ὀδὴν ἄρως συνέχουμενα, καὶ παρῆ-
χεν ἄρως μαζὰρα ἰατρία.

Λέγεται δὲ ὁ ἦρως αὐτοῦ καὶ
λαγωμὸν ἔρκειν τοὺς ἔρως. Π-

Troie, Diomède mit à mort, la légende prétend qu'il a pour résidence le Rhodope, et nombreux sont ses miracles célébrés dans les chants locaux.

C'est un éleveur de chevaux, raconte-t-on, équipé en soldat², fanatique de la chasse à la grosse bête³. Le signe qui montre que le Héros est en train de chasser, c'est quand les sangliers, les chevreuils et tout le gibier de la montagne se rassemblent autour de l'autel de Rhésois par groupes de deux ou trois : on les immole alors sans les attacher, et ils s'offrent d'eux-mêmes au couteau.

La légende ajoute que ce héros chasse les épidémies hors

1. Le même auteur insiste avec raison, p. 21, sur la signification historique des présents narratifs du texte : λέγεται (2 fois), γὰρ, ἔβουον. Il s'agit évidemment d'un état aciné de Rhodope, comme le prouve la phrase finale, au présent elle aussi, qui décrit la densité de la population montagnarde et sa dissémination dans des *écarts* : on y sent la précision d'un témoin oculaire. Du reste, le voyageur Philostrate (sur ses voyages, cf. Münscher, *art. cit.*, p. 498) prend comme porte-parole un vigneron de la région qui parle, bien entendu, de faits contemporains. C'est ce qui donne toute sa valeur au présent *οἰκῆν* : au début du *siècle* de notre ère, les paysans rhodopiens croient encore que Rhésois vit et habite, invisible, dans les profondeurs de la forêt.

2. Si Philostrate se pique de précision dans le style, l'emploi du verbe *ἀπέκτειναι*, d'usage assez rare et de sens en quelque sorte technique, ne peut se référer qu'à l'équipement. Les *ὄπσκα* sont la lance et le bouclier (cf. Bailly, *Dict.*, s.v.) Il ne peut s'agir de donner ici à Rhésois le titre d'*αὐλῆτας* = *fantassin*, puisqu'on vient de nous dire qu'il est cavalier par essence sur *ἵπποτροφίος*, *ἵπποτροφός*, etc., signifiant en Thrace un cavalier-*er*, cf. *Rev. Et. anc.*, 1927, p. 379, *Impromptu* n° XV, v. 1.

3. Le verbe *ἀπέκτειναι*, s'attacher à, possède un sens fort : ainsi Platon (*Phédre*, 61 A) dit que le philosophe professionnel ἀπεται φιλοσοφίας.

4. La force de ce présent, echo certain des récits recueillis sur place par Philostrate, a été déjà signalée à la note ci-dessus; une exacte traduction en est essentielle pour l'intelligence du passage : voir ci-après la paraphrase par quoi j'en précise la signification. M. Rempe (p. 23) consacre le faux-sens grave commis par divers prédécesseurs, lorsqu'il traduit : *venatorem eum esse ea te probari, quod...*

5. La vulgate porte ici : *λαγωμὸν ἔρκειν τοὺς ἔρως*, *écarter la pestilence des frontières*, expression peu claire dont nous entreverrons pourtant plus loin une interprétation très acceptable. Mais la construction usuelle de ἔρκειν est l'ac-



καυθροποσύνη ἐξ ἧ Ροδόπη, καὶ
πολλὰ καὶ περὶ τὸ ἔθρον αὐτῶν.

des limites de la contrée. Or le
Rhodope est très peuplé, et
nombreux aux environs du
sanctuaire sont les hameaux.

Selon la croyance locale, le Héros dont on chante les chasses merveilleuses et le pouvoir prophylactique est vivant dans quelque mystérieux recoin¹ de la montagne. Or, les mêmes fidèles savent et publient que ses ossements ont été rapportés et ensevelis dans l'*hērōon* qui lui est consacré à Amphipolis. Il faut donc admettre qu'il est ressuscité.

Mais on rencontre ici une particularité qui n'est pas l'exception, qui est presque la règle, dans tous les récits de résurrection. Le ressuscité, même quand il est officiellement constaté que son corps a cessé d'être au tombeau, n'est plus guère visible, fût-ce pour les plus intimes de ses fidèles. De Rhésois on ignore si le corps saint a quitté le tombeau. Il est au contraire probable que les Amphipolitains, les Pangéens, croient à la fois à deux choses qu'ils n'estiment pas autrement contradictoires : la tombe conserve les ossements ; mais le personnage est réincarné sous les espèces de ce Cavalier Chasseur qui hante les forêts inaccessibles.

A cause de cette invisibilité rituelle, Rhésois, si on le compare avec les autres héros de la côte thrace toute voisine, dont nous parlent également les *Herōica*, ressemble non pas à Maron, mais à Protésilas. Maron, fils d'Euanthés, éponyme de Maronée, vit sur la colline Ismaros, dont il protège les célèbres vignobles ; les vigneronniers *ty voient de leurs yeux* (149, 3 : ὁρᾶται τοῖς ὄψεσιν). Au contraire, dans les environs d'Élente, en Chalcidique, où s'élevait le volumineux tumulus qui lui sert de tombeau²,

casatif pour l'objet qui menace, et le génitif pour l'objet menacé. Le scoliaste le remarque du reste : ὁρᾶται ἐπιτάξιν ἔργων τοῦ λογίου τοῦ ἔθρον, de me suis demandé si deux légères corrections, d'une lettre chacune, ne seraient pas admissibles — et je pose la question aux savants compétents — : λογίου ἔθρον τοῦ ἔθρον (λογίου au lieu de λογίου, τοῦ au lieu de τοῦ). Ainsi serait rétablie la correction grammaticale et la référence à l'ἔθρον, déjà plusieurs fois nommée.

1. Par exemple ἀραπίδες ἐν Ἐντροπείᾳ τῆς ἑσπέρου ἡθῶνος (Rhésois, v. 967), si c'est bien de Rhésois qu'il s'agit dans ce passage (sur ce point, voir ci-dessus, p. 2, note 6).

2. On sait que ce célèbre monticule, dominant toute la presqu'île, a été récemment fouillé, et qu'il a été constaté que c'est un site préhistorique, mais non pas un tombeau (*Bouilles du Corps d'occupation français de Constantinople* : I. Le Tumulus dit de Protésilas, par R. Demangel, 1926 : cf. *Bull. Corr. hell.*, 1923, p. 510).

Protésilas, bien qu'il soit réellement vivant (130, 23 : ζῆ), bien qu'il exécute tranquillement ses exercices dans les sentiers qui lui sont consacrés (131, 31 : ἔσονται ἄρατοι, ἐν εἰς γυμναστῆσαι), reste invisible.

Les personnages de cette sorte désirent ne rencontrer sur leur route aucun être humain : le téméraire du reste risquerait de devenir aveugle, pour avoir voulu trop voir¹.

C'est cette nuance spéciale de sauvagerie caractéristique que traduisait peut-être déjà, dans la version bithynienne de la geste de Rhésois, une phrase que j'ai soulignée avec intention : le chasseur ne lie connaissance qu'avec ceux qui sont décidés, comme lui, à vivre cachés sous les bois à l'écart du reste de l'humanité. Lors donc qu'il se manifeste, ce n'est plus jamais par une présence réelle, ce ne peut être que par des signes.

Le signe de Rhésois (et il est curieux de constater que Philostrate emploie le mot), c'est quand on s'aperçoit que les bêtes sauvages accourent en foule sans motif apparent, et se réunissent spontanément en groupe au voisinage des autels agrestes² : devenues indifférentes et sans défense, *domptées par quelque présence invisible*, elles se laissent capturer et égorger. On doit supposer que c'est le Héros lui-même qui parcourt au galop la forêt, dans une poursuite clandestine et solitaire dont la preuve matérielle est l'épouvante, la fuite éperdue du gibier. Il se révèle par la panique qu'il inspire aux animaux. A moins que cette course au sacrifice soit la marque qu'il paralyse leurs instincts, émousse leur défense, en somme qu'il les envoûte et les envoie

1. Sur tout ce passage, et notamment sur les modalités et les restrictions du phénomène de l'apparition (ζῆσις) par l'intermédiaire d'un signe ou bien par l'intervention d'un personnage spécialement qualifié ou de caractère sacré, on consultera avec fruit Erwin Rhédo, *Psyche*, 10^e édit., 1923, en particulier I, II, p. 330-331, note 3. Voir aussi Jean Tolstoi, *RA*, 1927, p. 293.

2. Le texte porte βουαῖον au singulier. Cela suffit pour qu'on puisse déclarer que le héros était l'objet d'un culte, mais ne suffit pas pour qu'on s'inscrive en faux contre une affirmation de Cicéron (*De nat. deorum*, III, 18) qu'il n'existe nulle part un culte de Rhésois. Il peut être exact que Rhésois n'ait pas eu de culte à son nom, mais qu'il ait été honoré sous un vocable de sens général, traduit ou non, tel que ζῆσις ἔθρον. En tout cas, nous savons au moins une circonstance où on lui offrait les victimes dont parle notre texte. C'est lorsque, cavalier expert des détours de la montagne, il protégait les voyageurs sur les sentiers qui, par les crêtes du Rhodope, aboutissent au cœur de la Thrace : « Faisons-lui des sacrifices, continue le vigneron de Philostrate (*Herōica*, 132), quand nous voyageons à travers le Rhodope et la Thrace — θύομεν ἀπὸ δὴ τῶν ὄρεων, et καὶ θύομεν ποσειδάωνι ».

Cette particularité d'un culte qui s'exerce pendant les étapes d'un voyage n'exige pas, et même interdit presque un autel unique. C'est pourquoi le pluriel m'a paru aussi exact et plus vraisemblable : plus conforme aussi à des images plastiques dont nous nous occuperons plus loin.

à l'autel, victimes obéissantes et comme apprivoisées. Dans ce cas, la légende lui prêterait un pouvoir de charmeur qui rappellerait celui d'Orphée, son compatriote et son cousin germain¹. Mais les miracles qu'il opère sont moins invraisemblables, car il ne fait pas *marcher les arbres*, et il ne séduit que le gibier ordinaire des halliers du Rhodope, sangliers ou daims, et non point les tigres, qui jamais ne s'y sont trouvés².

Chasseur qui terrorise ou qui dompte, Rhésois est aussi, sinon un guérisseur, du moins un protecteur. Du massif montagneux où il règne invisible, il écarte les influences pestilentielles. A bien réfléchir, il est difficile de supposer qu'il s'agisse de la peste proprement dite, maladie rare, peu redoutable pour une population non agglomérée, à vivre à grand air et dans les altitudes. Les épidémies plus usuelles n'ont guère de prise non plus sur des gens dispersés. Or, Philostrate termine justement en notant chez eux, en même temps que leur nombre, leur habitude — conforme à tout ce que nous connaissons des Thraces — de vivre *απὸ νόμας*, c'est-à-dire par petits groupes isolés³. Il ne convient guère, non plus, de penser à des épirotiques, car il n'est pas assuré, ni même probable, que les troupeaux aient été fréquents dans le Rhodope, région abrupte, coupée de fourrés impénétrables, dépourvue de routes et de sentiers⁴.

1. Rhésois, n. 941 : Ὀρφεὺς ἀρκαδικὸς, Maass, *Orpheus*, p. 67.

2. Cf. dans *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 155-158, à propos de la chasse au lion, mes précisions sur la faune balkanique dans l'antiquité. Il convient d'y ajouter l'indication suivante.

On a fait état, bien à tort (Schliemann, *Ilios*, p. 111-112), d'un texte d'*Ilion* (*Hist. Anim.*, III, 21) qui aurait, au sur-titre de notre ére, signalé des lions et des ours dans le Pangée. Lecture faite du passage, on constate qu'il s'agit de la fable de l'ourse qui dépose ses petits dans la tanière du lion. Elle ne doit avoir emprunté à Eudémus, historateur par ailleurs inconnu, peut-être géographe (Pauly-Wissowa, s. v., p. 901). Pour la date, pour le lieu, pour les animaux, ce prétendu témoignage est donc sans valeur.

3. Sur la manie durable et spécifique des Thraces, d'habiter *απὸ νόμας*, j'ai réuni l'essentiel dans *Rev. arch.*, 1926, p. 141 en note. En cet endroit, mes remarques s'appliquent aux Besses de Besapara, qui desservent sur les pentes septentrionales du Rhodope le sanctuaire du Cavalier à Ratkoun. Elles conservent la même valeur pour les populations de cette tribu qui, sur le versant opposé de la montagne, honorent les autels agrestes du chasseur Rhésois. Ce sont celles au sujet desquelles M. Perdicet a écrit (*Bull. Corr. hell.*, 1894, p. 436, § 3) : « les emplacements habitables ne sont pas nombreux dans ce district de montagne, et on doit admettre que les rares villages qu'on y voit encore aujourd'hui, existaient déjà tous à l'époque où l'occupaient les Bissales ».

4. La carte de Danef au 420.000^e (Plovdiv, 1898) ne portait aucune passe dans l'inextricable Rhodope. Sa réduction (au 500.000^e; Wien, 1924) indique bien deux passages à travers les crêtes à l'E. du Nestos, et même elle les marque comme de véritables routes. Pour qui connaît la sauvagerie et l'escarpement de toute cette région, la question se pose de savoir s'il s'agit de chemins straté-

Je songerais plutôt aux miasmes marécageux que dégagent, aux pieds du Rhodope et du Pangée, tant d'eaux stagnantes dans les basses vallées du Strymon et du Nestos. Mais ces germes de fièvre ne sauraient incommoder, tout au plus, que ceux des montagnards qui vivent sur les derniers contreforts, aux limites de la plaine. Nous avons vu justement que le texte paraît bien faire allusion à ces limites des basses terres, les plus fertiles en blé, en vin, en huile, en pâturages, et, par conséquent, en population. Il faudrait alors comprendre que Rhésois, aux frontières de la montagne sacrée¹, empêche de parvenir et de se répandre la pestilence des marais crétiens : *ἀπὸ νόμας*.

Par une coïncidence qui vaut une preuve, ce même mot *ἀπὸ νόμας* apparaît dans un texte oraculaire provenant d'Énos, localité côtière non éloignée d'Amphipolis et, comme elle, soumise aux influences paludéennes. J'ai jadis étudié ce texte, et montré qu'on doit en rapprocher une image du Cavalier attribuée aux mêmes lieux. Le Héros, *fétiche prophylactique*², y est invoqué dans une pièce de vers où il porte les épithètes de *θεσπεσίης* et d'*ἀνὰ ζῶα*.

Ces deux épithètes font partie de la liste où j'ai noté plus haut les mots grecs qui seraient susceptibles de fournir pour le thrace hypothétique *ἕξος*, un équivalent et une traduction. Le moment est venu d'examiner pour quels mots de cette liste les dédicaces indigènes au Dieu Chasseur présentent des exemples favorables à ma thèse.

I. — *Ἀνὰ ζῶα* ne se rencontre jusqu'à présent, dans l'épigraphie locale, que sur le seul texte énoncé auquel je viens de faire allusion. Des distiques y invoquent le Cavalier, sous la forme de *Ἡρώος προστάτος*; τὸν πρὸ ἡλίας ἕξος³. Un vers le salue du titre d'*ἀνὰ ζῶα* conjugué avec le titre de *θεσπεσίης*, c'est-à-dire accolé à une

giques créés pendant ou après la guerre européenne, ou bien de l'indication préliminaire de projets ou de desirs bulgares qui ont peu de chances d'être réalisés aussi longtemps que les Grecs posséderont les parties méridionales du massif.

1. Sur la malaria, dans les marais du lac Takhino, à 10 km. au N. d'Amphipolis, voir *Bull. Corr. hell.*, 1894, p. 430, § 3.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 386-390. — Aux monuments cités dans ces pages, j'ajouterais aujourd'hui un relief macédonien provenant de Deouripos. Il représente les Dioscures et *ἱεροπαις Ἀσολέριος*, c'est-à-dire considère le dieu à la fois comme un cavalier et comme un géométrien : *ἐπιπέδος ἕξος* Ἄντων ἱεροπαις ἕξος ἡπὲρ ἡλίου ἀλλεπίης (Dimitriades, *Μουσ.*, n. 57); les trois premiers mots d'après une heureuse correction de SEG², II, 437, qui explique qu'ils sont une périphrase pour dire 'Ἐπιπέδος, etc.

3. Cf. Weirreich, *Heros prophylacos*, dans *Alt. Myth.*, 1913, p. 62-72; notre texte y est reproduit p. 62, et analysé p. 64-65.

épithète héroïque une autre épithète ordinairement réservée aux dieux ! :

Ἰώλῳ, θεσπιά' ἑνάξ, τὸν σὺν νεστέρα...

J'ai fait remarquer² qu'il s'agit en cet endroit du Chasseur thrace assimilé à Apollon, c'est-à-dire du Héros (ἑνάξ) promu l'égal d'une grande divinité (θεσπιάς). Il est invoqué comme ζελεξιακός, c'est-à-dire comme revêtu d'un pouvoir prophylactique analogue à celui que nous venons de reconnaître, à la suite de Philostrate, au Rhéhos Pangéen. Il exerce ce pouvoir — et Rhéhos sans doute l'exerce comme lui —, sur les habitations villageoises : πρὸ δόμων, et dans les carrefours campagnards : ἐν τριβάσιον.

À cet unique document épigraphique s'ajoute le poids non négligeable d'une conjecture linguistique que M. P. Kretschmer déclare sagece³. Dans un article que j'ai déjà eu l'occasion de citer⁴, M. F. Müller rattache, non pas à la racine φραγ- (de φράγναι), mais à la racine indog. *reg-* (thrace *'res-*), c'est-à-dire à la racine même de *'Ρήσος*, la série de doublets onomastiques que voici (les trois premiers sont par lui cités d'après Fick-Bechtel, *Personennamen*, p. 7, 60, 124, 247 ; il y ajoute les deux derniers) :

Ῥήσιθιός	←	Ἀνασιθιός
Ῥήσιγυός	←	Ἀνασιγυός
Ῥήσιμαχός	←	Ἀνασιμαχός
Ῥήσινοός	←	Ἀνασινοός
Ῥήσιτρωός	←	Ἀνασιτρέως

D'où l'identité thr. *ρήσος* = gr. *ῥήσος*⁵.

C'est l'une de celles que j'ai indiquées en commençant.

1. Le coryphée interpellant Hippolyte (Euripide, *Hippol.*, v. 88) établit cette distinction :

'Ανάξ! — θείος γὰρ θεσπιάς, καὶ αὐτὸς γένος.

et Xénophon l'explique (*Anab.*, III, 2, 13) : *οὐδὲν γὰρ ἀνθρώπων θεσπιάτης, ἀλλὰ τοῦ θεοῦ, προσωνομάζει.* — Cf. Rohde, *Psyche*, 10^e édit., II, p. 124.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 389-390; cf. Weirich, *op. cit.*, p. 66.

3. *Glotta*, XI, 1921, p. 249.

4. *Ci-dessus*, p. 6, note 1.

5. Je me bornerai à faire remarquer, à propos du deuxième nom, que si l'épithète *ρήσιος*, qu'Homère et Hérodote accolent au nom d'Achille, peut à la rigueur équivaloir à *νεφέλιος*, il est un passage de l'*Odyssée* (Σ. 216-217) où, quand Ulysse raconte à Éumée ses prétendues aventures de Crétois qui ne songe qu'à la guerre, on a peine à comprendre que *ρήσιος* ne veuille pas dire un *briseur d'hommes* :

*Ἦν δὲ δὴ θέροσος ποῦ Ἄργεϊ ῥήσσαν καὶ Ἄχαιῶν,
καὶ ῥήσιος ἴον.*

M. F. Müller, qui cite l'explication d'Heyckhus : *ρήσιος* πολεμιστὴν πρακτικόν, la repousse en disant qu'on ne trouve nulle part l'expression *νήσιος ῥήσιος*. Je ne sais si cette réponse est, à elle seule, péremptoire.

II. — *Δεσπιάτης* est le titre du Cavalier sur trois plaques votives thraces¹, en outre de l'exemple précédent.

III. — *Κήριος* fournit une statistique plus imposante. Dans 22 cas, l'épithète appartient au Dieu Chasseur. Mais 7 d'entre eux sont, de beaucoup, les plus intéressants, parce qu'ils ne s'appliquent, sous la figure du Cavalier, à aucune des nombreuses divinités auxquelles les Thraces hellénisés, suivant l'exemple général des pays grecs et spécialement anatoliens², donnaient la qualification de *κήριος*. Car ces textes laissent dans un vague intentionnel la personnalité du dieu, dénommé seulement *κήριος*³ ou *θεός*⁴.

Dans les autres cas, c'est toujours dans les sanctuaires d'Asclépiades, dieu guérisseur⁵, et c'est presque toujours sous le nom de ce dieu⁶, que le *κήριος κήριος* est invoqué. Il est essentiel de remarquer que tous les *κήριος* qui portent la dédicace *κήριος κήριος*, sans rien de plus, proviennent uniquement des sanctuaires du Chasseur actuellement connus sur la face N. du Rhodope, c'est-à-dire dans la région immédiatement connexe à celle où même une chasse invisible le Héros Rhéhos.

En ce sens donc, et dans ces limites, on est fondé à soutenir que la possibilité de cette équivalence, de cette traduction : *κήριος κήριος* = *κήριος κήριος*, est heureusement corroboré par les inscriptions actuellement connues. Mais elle correspond d'autant moins à une certitude que les exemples de *κήριος* accolé à *κήριος* paraissent bien rares, lorsqu'on les confronte avec l'emploi fréquent de *κήριος* comme épithète de tant d'autres dieux. Si, en pareille matière, la statistique peut prouver quelque chose, on

1. Références dans *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 389, note 2. — Le texte *Izvestia Mouzei*, p. 150, a été depuis lors reproduit et amélioré à la fig. 3, p. 9, de *Izvestia Soc. arch.*, 1928 ; il est passé de là dans l'*Année épigr.*, 1921, n° 33.

2. Sur *κήριος*, terme technique de la langue religieuse hellénistique, appliqué aux divinités les plus diverses, voir les copieux renseignements fournis par M. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 361.

3. Six dédicaces : *Damon-Homolle*, p. 329, n° 21 (sanctuaire de Balkoun) ; p. 332 et 335, n° 32 et 39 (sanctuaire de Philippopolis) ; *Kalinka, op. cit.*, n° 202 (sanctuaire du Ril) ; *Bull. Com. tr. hist.*, 1891, pl. 20, 2 (provenance inconnue, peut-être sanctuaire de Philippopolis) ; *Spornik*, 1900, p. 20, n° 32 (sanctuaire du Ril).

4. *Docum. Arch. thrace*, I, n° 86 = *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 246, fig. 4 (sanctuaire d'Izvor, près de Philippopolis).

5. Quinze exemples, à Izvor ou à Glava Panéa.

6. Trois fois il est dit Apollon (*Spornik*, 1900, p. 13, n° 16 ; 1891, p. 25, n° 1 ; *Arch.-Épigr. Mith.*, 1894, p. 219, n° 122) ; une fois (?) Héraclès (Dimitsas, *Maced.*, 1094 ; la lecture *κήριος κήριος* Η222... se complète aussi bien par le nom du dieu que par un nom théophrase d'individu ; d'où il suit que ce texte peut aussi bien être un huitième exemple de la formule *κήριος κήριος*).

doit noter qu'en Thrace, au moment présent, seize autres divinités mâles ou femelles partagent avec le Héros Chasseur la qualification de $\chi\rho\upsilon\sigma\tau\epsilon\varsigma$. Ce dernier, sous son vocable en quelque sorte anonyme de $\tilde{\eta}\rho\omega\varsigma$, n'a pour soi qu'un douzième à peine des références : 7 sur 86. Il est vrai que cette proportion est encore supérieure à toutes les autres¹, sauf en ce qui concerne Zeus et Héra. Car pour Asclépios et les Nymphes, en apparence plus souvent nommés, leurs rapports avec le Cavalier sont tels, que les proportions se trouvent renversées en faveur de ce dernier².

IV. — Βασιλεύς n'existe pas sur les dédicaces au Cavalier ; même le titre de $\tilde{\eta}\rho\omega\tau\alpha\tau\alpha\varsigma$ pour sa parèdre Bendis-Artémis³ demeure fort douteux.

Si *Res*, équivalent latin de $\tilde{\eta}\rho\omega\tau\epsilon\varsigma$, et, pourrait-on dire, de $\tilde{\eta}\rho\omega\tau\alpha\tau\alpha\varsigma$, était une épithète assurée sur une plaque du Dieu Chasseur, il est clair que cet exemple, même unique, aurait une singulière valeur démonstrative. Or cet exemple unique pourrait exister, et il est connu depuis peu. Il provient justement de Philippes, c'est-à-dire d'une région voisine d'Amphipolis par la topographie aussi bien que par les mœurs.

Un *ex voto* rupestre porte, au-dessous de l'image d'un Cavalier, la dédicace : *Deo Magno Re/ije P. Rufrius Proculus ex imperio*⁴. Malheureusement, le mot essentiel demeure incomplet, par une infortune habituelle en épigraphie. L'image laisse lire RE//E ; mais c'est un dessin au trait qui n'a d'autre valeur documentaire que la lecture de celui qui l'a inspiré ou exécuté M. Ch. Picard, pour sa part⁵, a lu RIF//E, ce qui augmente nos doutes. Il regrette qu'il soit impossible de lire *Reso*, qui lui semblerait la clé du problème. Mais je ne partage pas ses regrets, d'abord parce que je ne m'attends pas à rencontrer écrit le nom réel d'une divinité rituellement inconnue, ensuite parce que le Cavalier de cette image n'a aucun des caractères qui convien-

1. En voici le détail : Aphrodite 3, Apollon 3, Artémis 5, Asclépios 28, Cybèle 1, Dartzalas 1, Dionysos 1, Hadès 1, Hélos 2, Héra 9, Héraclès 3, Hermès 1, Nymphes 8, Sabaios 1, Zélisourdos 1, Zeus 11.

2. Pour Asclépios, 23 fois sur 28 il est assimilé au Héros ; pour les Nymphes, 5 fois sur 8 leur nom est gravé sur une image du Héros.

3. « *Basileus* est peut-être l'épithète Thracée de Bendis ; cf. P. Foucart, *Mélanges Torrot*, p. 29, n° 4 », dit M. Ch. Picard (*Les dieux de la colonie de Philippes*, note 7 de la p. 44, p. 45 du tirage à part de *Revue de hist. des religions*, 1922).

4. *Ibid.*, p. 32-33, où M. Ch. Picard résume et adopte la documentation de M. Perdrizet.

5. *Ibid.*, p. 30-33, planche IV, L.

6. *Ibid.*, note 1 de la p. 32.

draient au Rhéos légendaire à qui pourtant M. Ch. Picard se réfère⁶. Il n'est point chasseur, parce que le chien (doutéux) qu'on aperçoit peut-être sous sa monture va vers son maître, et non pas vers aucun gibier⁷ ; parce que le prétendu faucon, qu'il pourrait à la rigueur tenir sur son poing droit⁸, n'est vraisemblable que comme emblème *égyptien* d'une divinité que les disques figurés autour d'elle nous invitent également à chercher en Égypte⁹. C'est aussi dans la nomenclature égyptienne qu'il conviendrait, selon moi, de chercher le nom ou le surnom du dieu.

Car ce nom, même s'il commence bien par RE¹⁰, ne doit pas pouvoir se lire *Rege*, à l'ablatif. La faute est de toute manière invraisemblable, quelle que soit l'explication qu'en veuille tenter¹¹ — ensemble de la dédicace construit à l'ablatif au lieu du datif, — déclinaison fautive du datif par un E au lieu de I, — erreur graphique ou inattention du graveur¹². On doit admettre que le dernier mot est, comme toute la phrase, au datif ; et il y a un datif régulier en E (pour AE, graphie des plus usuelles partout, même à Philippes¹³) : c'est celui d'un mot dont le nominatif serait en AS ou A. Comme il n'y a pas d'exemple que $\tilde{\eta}\rho\omega\tau\epsilon\varsigma$ ait écrit $\tilde{\eta}\rho\omega\tau\epsilon\varsigma$, ce qui aurait fourni une forme latine *Resa* (datif *Resae* = *Rese*), je renonce à indiquer à M. Ch. Picard ce détour par lequel il pourrait revenir à la lecture du nom *Resus* dont j'ai parlé dans les lignes qui précèdent. Selon moi,

1. *Ibid.*, p. 33. L'idée que Rhéos « héros guérisseur, pouvait envoyer des songes » (explication de *ex imperio*), paraîtra peut-être douteuse si, se rapportant à ce que j'ai dit plus haut de son pouvoir prophylactique, on songe à ce que ce don surnaturel avait à la fois de restreint dans son objet et de collectif dans son application.

2. M. Picard y voit « un houp ou un sanglier qui s'élançait sous les pattes d'avant de la bête cabrée ». Selon le dessin, l'hypothèse du sanglier me paraît exclue. Mais la tête n'est pas visible : peut-être ne faut-il pas la chercher du côté où elle semble le mieux s'adapter ; et alors nos revirements au type traditionnel du chien courant.

3. *Ibid.*, p. 30-31. Je ne prends point parti en face de cette suggestion. En Égypte, l'Horus des soldats a une tête de faucon (Perdrizet, *Negulium*, etc., p. 9) ; le dieu Héron tend à bout de bras une coupe plate (Lefebvre, type 1 et planche I, p. 259-240, dans *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, 1920 ; Dressey, *Ibid.*, 1921, p. 7, monnaie de Trajan).

4. Le dieu Héron a sur la tête un disque (Lefebvre, type 3, p. 241).

5. Puis-je signifier, sans y insister, que le dieu Héron, d'Égypte, a peut-être été confondu avec le Apollon ? (Lefebvre, *Ibid.*, p. 248).

6. Aucune de ces fautes, à ma connaissance, ne peut se relever dans ce que nous possédons actuellement comme textes en latin vulgaire provenant de Thrace. Elles seraient encore plus improbables dans le parler local de Philippes, colonie romaine. Elles sont très rares dans l'ensemble de l'épigraphie latine : je n'ai trouvé dans les *Vulgärlateinische Inschriften* de Ern. Diehl qu'un exemple vraiment comparable (n° 750, à Brescia : *Inside* (= *Iaidi*) *sacrum*).

7. *Lunae* écrit *Lune* sur un rocher voisin (Ch. Picard, p. 77).



agreste auprès de la source (n° 1) ou dans la forêt (n° 2, 4, 5) aussi bien que la vie cachée dans les profondeurs de l'impénétrable maquis (n° 3). Il n'est pas jusqu'au miracle des animaux transformés en victimes volontaires, et à leur groupement par triade, qui ne se trouve aussi reproduit avec exactitude (n° 4).

A tel point qu'en somme, on ne sait plus guère décider si le texte de Philostrate est la description des reliefs, ou si les reliefs sont l'illustration du récit de Philostrate. Peut-on exiger une plus parfaite conformité? Et si on objectait qu'après tout rien ne prouve que dans le Pangée même les images du Héros aient été identiques à celles qui se vendaient aux adorateurs locaux sur les confins de la Mésie, il suffirait de renvoyer à la plaque que je donne sous le n° 6, et aux stèles que j'y décris en outre, pour constater, dès à présent et avant toutes fouilles, que le Pangée romano-barbare possédait lui aussi des représentations analogues à celles qui ont fondé ma démonstration.

Mais que la légende populaire de Rhésos ait inspiré les sculpteurs dans leur fabrication des *ex voto* au Cavalier; — ou bien au contraire que ce soit la représentation traditionnelle du dieu qui ait en quelque sorte imposé au folk-lore pangéen les détails de la vie mythique de Rhésos, c'est une controverse dans laquelle je ne veux pas entrer, parce que nous manquons d'éléments pour la résoudre. Un fait existe et suffit; il y a certaines plaques du Dieu Chasseur qui constituent une illustration intégrale de la légende de Rhésos; il y a une légende de Rhésos qui semble la description littéraire de certaines plaques du Dieu Chasseur. Que, dans certains lieux et dans certaines circonstances, des monuments du culte du Héros aient pu devenir des *ex voto* Rhésos, c'est désormais, je crois, une probabilité incontestable. Que l'identification totale ou partielle ait été facilitée par le titre de *roi* contenu dans le nom de Rhésos, et par l'habitude qu'on avait de décorer le Cavalier Thrace de divers titres qualifiant tous de *seigneur*, c'est aussi, si je ne m'abuse, une possibilité acceptable.

On constate, entre le roi Rhésos et le Dieu Cavalier, une communauté sculpturale et épigraphique qui permet de conclure à une partielle identité, et de soupçonner que *εργασ*, avec ou sans majuscule, était l'une des épithètes rituelles ou l'un des noms secrets du Héros National Thrace. Bien entendu, à la base de ce rapprochement, et comme support de toute la démonstration, il y a ce postulat que le Chasseur, figuré et nommé sur une si longue série de reliefs, est un dieu du pays.

La portée du présent article serait considérablement diminuée s'il était prouvé que le prétendu Chasseur Thrace n'a jamais pu être ni le roi Rhésos, ni aucune divinité indigène. Du même coup deviendraient caduques les remarques et les essais de classification que j'ai souvents essayé de faire (et tant d'autres avant ou après moi) sur les monuments cultuels de ce Dieu Cavalier.

Cette mésaventure nous arriverait fatalement s'il fallait adopter les récentes conclusions proposées par M. le Dr Arpad Buday. Je ne suis pas sûr que ce savant connaisse tous les monuments du Dieu Chasseur, ni tous les travaux auxquels a donné lieu cette représentation encore mal expliquée. Ni son classement, ni ses références ne donnent l'impression qu'il ait tout examiné et tout lu. Son mémoire¹ sur le problème du prétendu Cavalier thrace soutient² la thèse *dass der auf dem bezüglichen Denkmälern befindliche Reiter nicht die Gottheit selbst ist, sondern der Glaubige der das Denkmal stiftet*.

L'opinion que le cavalier ne représente pas le dieu, mais le dédicant, est originale dans tous les sens du mot.

Ce n'est pas ici le lieu de la discuter en détail. Mais j'aurais suffisamment défendu la présente étude et tous les travaux antérieurs si je puis montrer que cette opinion est peu probable. — Or il est clair que pareille interprétation ne serait valable que si elle pouvait s'appliquer à l'universalité des images. Sur celles qui sont anépigraphes, on pourra toujours discuter, bien que la preuve doive déjà être malaisée quand sur la même plaque on trouvera le Cavalier et des déesses incontestées, comme Hygie, Aphrodite, Artemis, les Nymphes. Mais quand l'épigraphie viendra à la rescousse, et que l'inscription (dédicace ou épitaphe) indiquera plusieurs dédicants ou bénéficiaires conjoints, ou encore quand elle nommera comme donatrice une femme, comment expliquera-t-on, alors, que l'image montre toujours un cavalier unique, — et masculin? —

Cette seule objection suffit, me semble-t-il, à ruiner un édifice qui a peut-être plus de façade que d'aménagement, et plus d'imprévu que de solidité.

1. Publié dans les *Travaux (Dolgozatok) de l'Institut archéologique de l'Université François-Joseph à Szeged (Hongrie)*, revue dont M. Buday est le directeur (tome II (1926), p. 1-52, avec 14 fig. résumé en allemand aux p. 36-71), contenant la première partie, seule en cause ici (*Monuments avec un Cavalier unique*; tome IV (1928), p. 1-88, avec 54 fig. résumé en allemand aux p. 89-147), contenant la seconde partie (*Monuments avec deux Cavaliers*).

2. Dans une annexe à la première partie, insérée dans le tome III (1927), p. 130-132 (résumé en allemand p. 140).

DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DES FIGURES

1. *Izvestia Mouszi*, 1907, n° 68, p. 71; fig. 42, p. 48. — Sanctuaire de *Glyka Panéga*¹.

Plaque de marbre : 0^m35 × 0^m20 × 0^m04. Cavalier galopant vers la droite sur un cheval cabré, éphémère flottante, justaucorps, pantalon collant, bottes à éperons, la main ξ tenant un bouclier derrière la tête du cheval, la dr. portant par les poignets d'arrière une hiche morte dont deux lévriers mordillent le museau et les pattes. Entre les chiens, pot pansu à colletterie laissant couler un flot d'eau² vers un autel carré surmonté d'une grosse flamme et sculpté, faute de place, sous le sabot d'avant du cheval.

Inscription, sans doute de la fin du 1^{er} siècle après J.-C., gentillie *Claudius*, nommant un soldat romain, *beneficarius* : ΚΑΙΣΑΡΕΩΣ ΜΑΚΡΩΝ ΒΕ ΒΕΝΕΦΙΚΑΡΙΟΥ. Au fronton : $\kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta\ \kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta\ \beta\acute{\alpha}\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota\ \kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta\ \kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta$ (= $\kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta\ \beta\acute{\alpha}\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota\ \kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta$), avec un iotacisme, un macédonisme et une faute d'orthographe. $\kappa\alpha\tau\alpha\tau\eta$ dépend de $\beta\acute{\alpha}\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota$ sous-entendu. Ce mot, qui signifie *taille, entaille* (*Thesaurus* : *sectio, incisio*) est peut-être un terme technique d'atelier pour dire un *relief* ; littérairement ou épigraphiquement, il semble inconnu en ce sens ; il appartient sans doute aux dialectes grecs d'Anatolie ou de Syrie, patries ordinaires³ des lapicides de la Thrace romaine. $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$, *chevalin*, pour $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$, *cavalier*, est aussi une sorte $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$ inventé par des gens qui savent mal le grec. Ce texte curieux prouve que les Thraces donnaient déjà à leur Héros Chasseur le titre que nous lui donnons souvent nous-mêmes, de Dieu Cavalier⁴. — Cf. IGR, II, 1407.

2. *Ibid.*, p. 115, n° 164 a, fig. 93; nouvelle lecture de l'inscription dans *Izvestia Soc. arch.*, VII, 1920, p. 2, n° 1.

Plaque de marbre : 0^m88 × 0^m30 × 0^m03, trouvée dans le district de Karaballak, donc au S. du Balkan non loin de la Mer Noire. La provenance exacte, inconnue, peut se déduire approximativement : 1^o de l'éthnique du dieu (I. 1 : $\beta\acute{\alpha}\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota\ \Delta\iota\omega\kappa\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota$, lecture de M. Kazarov) ; — 2^o des ethniques des dédicants (I. 2-3 : on doit, selon moi, lire en deux colonnes :

1. Cf. n° 4 ci-dessous. — Ce célèbre Asclépiion était situé aux sources de la Panéga, affluent de dr. de l'Iskar, donc sur le rebord septentrional du plateau balkanique. Au bord du lac de montagne d'où sort la Panéga Douchévo, 12 km. plus loin, arrose la ville de Loukovi, chef-lieu de district, ses ruines et deux bâtiments qui, fouillés en février 1903, ont livré 128 monuments énumérés et partiellement reproduits par Dobrowsky dans *Izvestia Mouszi*, p. 186, fig. 1-63, Asclépiion Σελήβογιονος (Σελήβογιονος, var. sur note n° 4 ; on dit aussi Σελήβογιονος ; et Σελήβογιονος y est honoré seul, ou en compagnie d'Hygie (parfois on les appelle Silvain et Diane) et aussi de Téléphore. Souvent 80 cas sur 126 le dieu est représenté sous la figure du Cavalier.

2. Figurement caractéristique de la source : *Her. Ét. anc.*, 1912, p. 150-151.

3. Voir mes *Docum. Arch. Thraeae*, *Index des tomes I à III* (1925), p. 174, s. v. $\beta\acute{\alpha}\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota$.

4. La lecture $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$ dans *BEG*, 1909, p. 179 (*Bulletin épigr.* par A.-J. Reinach) n'est qu'une faute typographique dont il n'y a rien à tirer. M. Kazarov (*Izvestia Soc. arch.*, 1920, VII, p. 2, note 2), qui a vu la pierre et lui $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$, a le tort de citer cette *coquille* qu'il emprunte à O. Weinreich (*Ath. Mitth.*, 1912, p. 21, n° 102) lequel l'a enregistré sans vérification afin d'en constituer un argument en faveur de l'épithète $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$ ($\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$ pour $\epsilon\beta\alpha\tau\omega\sigma$).

à g. : $\text{Μουσαίος}[\text{Ταυρο}]\text{ός}$, à dr. : ... $\text{Ζευς}[\text{Ζευς}]$... [$\text{Αἰετα}[\text{τρω}]\text{ός}$]. Car un sanctuaire fréquenté par des gens d'Abritus en Petite Scythie et de Tyra en Sarmatie doit avoir été situé sur la côte méridionale ou dans le Balkan maritime. Et en effet, les quatre autres monuments⁵ qui nomment le dieu $\text{Αἰετα}[\text{τρω}]\text{ός}$ ou $\text{Αἰετα}[\text{τρω}]\text{ός}$ proviennent de *Trifana Argus* (*Izvestia Mouszi*, p. 114, n° 164, fig. 92), de *Mésénrie* (*Ibid.*, p. 115, n° 164 b), et surtout des environs de *Marcianopolis* (Kalinka, *op. cit.*, n° 153 et 154) où se trouvait peut-être le sanctuaire de ce Cavalier assimilé à Apollon⁶.

Le dieu, en costume militaire, assis sur une selle⁷, armé d'une lance dont la hampe se perd au delà du fronton, et d'un bouclier faisant comme une auréole au cheval⁸, poursuit un sanglier qui, monté au caissot d'arrière par un molosse orné d'un collier, se réfugie à grande course auprès d'un autel indiqué, faute de place, dans la bordure externe du monument.

3. *Ibid.*, n° 108, n° 154, fig. 87 ; de là, plus mal, dans *Dolgozotok de Szeged*, 1920, p. 12 et fig. 6. — Sanctuaire de Lieublen⁹.

Plaque de marbre, ébréchée au coin supérieur gauche (0^m20 × 0^m16). Cavalier au pas, avec lance et bouclier (la ravure transversale à hauteur du fronton est une cassure rebouchée). Devant le cheval, un arbre à feuilles tombées, figurant la forêt ; plus bas, sous la patte g. levée de l'animal, un arbuste représente le maquis où est agencouillé, tranquille, un daim à côté de qui passe le Cavalier sans lui donner la chasse. Représentation d'un genre unique¹⁰. —

1. Dobrowsky, *op. cit.*, p. 114, parlait d'un cinquième relief, inédit, provenant de Tchoklevo (district de Radomir, c'est-à-dire du Rhodope occidental. Renseignements pris au Musée de Sofia en août 1923, ce relief est celui que Dobrowsky lui-même a publié plus loin dans son recueil (p. 156, n° 206, fig. 127) ; il est dédié à Héra Ζευσ[τρω]ός.

2. $\text{Θεὸς}[\text{Αἰετα}]\text{ός}[\text{Αἰετα}]\text{ός}$, disent les inscriptions de Kalinka. Les deux stèles comportent un emplacement creux pour l'insertion d'une plaque sculptée disparue (cf. *Documents d'Arch. Thraeae*, n° 131, fig. 45). Un de ces deux reliefs manquait pour le bien être celui que M. Kazarov cite comme trouvé aux mêmes lieux (à Asardjik, ainsi que le n° 153 de Kalinka) : Héros Cavalier sur un cheval au pas, tenant une coupe et une lyre (*Lexikon de Roscher*, s. v. *Heros*, p. 1135, n° 35). Sur type, voir *Her. Ét. anc.*, 1924, p. 61, fig. 18 et 19.

3. Représentation rare ; voir *Her. Ét. anc.*, 1912, p. 250.

4. *Ibid.*, p. 161-162 ; 1924, p. 66, 1^{er}, et fig. 22.

5. Sur Malki-Lom, district de Popovo, ancien Dag Eni. En mai 1902, on y a trouvé 15 plaques au Cavalier, dont 9 sont publiées dans *Izvestia Mouszi*, p. 114 et 164 ; 16 sont brièvement décrites, avec leurs numéros d'inventaire, par Karl Chkorpil (*Inventaire des antiquités sur le cours du Lom de Boustchouk*, p. 159-160, n° 13 ; dans *Matérian pour la carte archéologique de Bulgarie*, I, 1914) Cf. *Vodich* (*Guide du Musée de Sofia*, p. 140).

6. Je ne vois à rapprocher que les trois monuments suivants :

A. — Un relief très fruste et, par suite, d'interprétation très douteuse, conservé à Agrin (Catalogue du Musée, n° 109, dans *Viesnik*, 1908). Un cavalier en bonnet phrygien, galopant vers un autel, dépasse trois animaux couchés dans le champ resté libre entre les pattes du cheval ; ponant, oiseau, lion disent les noms ; sanglier, lauroux, chien disent les autres (*Arch. Epigr. Mitth.*, 1879, p. 166, n° 31 ; *Arch. Etruské*, 1903, p. 314, n° 9). — Il s'agit en tout cas d'animaux appartenant à la série mythologique des reliefs au Cavalier thrace.

B. — Le *toro* de *Venusitas* à Philippes (*Her.-hist. des reliefs*, 1922, p. 31-0, planche IV, M) appartient à une autre série, celle de la *chasse à l'homme*. Les quatre animaux qui y sont figurés, rangés transversalement debout et côte à côte,

ont été assez indistincts pour qu'on ne puisse les identifier assurément. M. Ch. Picard songe, à propos du mythe de Lycurge l'Édone, roi du Pangée, à des panthères

Dédicace faite par un soldat : *Aur. Sarius miles cohortis Pimasens(um) Aurelianae Er(ont) ex voto posit(e) Annoe epiqr., 1908, n° 136*. Ethnique inconnu; l'épithète *Aureliana* indique le I^{er} siècle de notre ère.

4. *Ibid.*, p. 56, n° 36, fig. 28; de là, plus mal et avec le cliché inversé par inadvertance (cavalier à gauche; inscription retournée), dans *Dolgozotok de Saeged*, 1926, p. 35 et fig. 31. — Sanctuaire de *Glava Panega*.

Plaque de marbre dont les dimensions indiquées : 0=33 x 0=32 x 0=05 ne correspondent manifestement qu'à son seul tableau central représentant le Cavalier. Avec le fronton, la frise d'animaux et la plinthe, c'est une petite stèle qui mesure environ 0=60 x 0=40. Les Chasseurs, costumés comme sur notre n° 1, tiennent à la place habituelle un bouclier ovale à rebord interne, et de sa droite brandit l'épée contre un sanglier harcelé par un chien de chasse aux longues oreilles. La bête se réfugie, semble-t-il, vers l'autel qui paraît indiqué en avant d'une femme en costume matronal 2 derrière

ou à des chiens. Le dessin me fait plutôt penser à des chevaux (surtout pour les traits derniers) et par conséquent au mythe de Diomède le Bistone; roi d'Abdère (cf. le chap. III de Rempe). Dans cette hypothèse, le Cavalier serait assimilé à Hércule; identification dont je ne connais épigraphiquement qu'un exemple douteux, car le nom incomplet peut avoir été celui du dédicant aussi bien que du dieu (Dimitzas, *Mérel.*, n° 1064; cf. dessus p. 49, note 6). Au sujet de l'inscription latine sur cette plaque, le douteusement, je me demande si les lettres D. PING. ne devraient pas être complètes par *(de) Pincensis*. Cet ethnique, que nous connaissons par une tulle romaine (*Jahresheft*, VI, 1903, *Beiblatt*, p. 56, n° 81) est celui de la fortresse de *Pincium*, sur le Danube, en Mésie Première (cf. *Notitia Dignit.*, planche 56). Il y avait là une garnison sans doute reliée avec les autres grands camps de la Thrace, comme Philippe. La forme grecque de l'ethnique, *Πινκεις*, apparaît sur une dédicace au Cavalier Apollon *Πισαριος* de *Dimitzi* (*Festiva Soc. arch.*, VII, 1920, p. 4, fig. 5 = *Année Epiqr.*, 1921, n° 85). L'emploi d'un pareil ethnique, loin du lieu d'origine, n'est pas exceptionnel dans le culte du Cavalier. Ainsi une plaque d'*Intericia* en Panonie (*Arch. Eriensis*, 1911, p. 411, fig. 1 = *Dolgozotok*, 1926, fig. 26) nomme le Cavalier *Κιθρασιος* de *Philippopolis* en Thrace (*Shornik*, XVIII, 1901, p. 75, n° 78, fig. 59).

C. — Une plaque de *Sarmizegethusa*, au type de *Lagoyale* et de *Ladorante*, montre deux narinx couchés dans la campagne que traverse le Chasseur; au minimum le paysage du fond, transparaissant sous les jambes du cheval; mais on ne font pas partie du gibier que poursuit d'ordinaire le dieu, dont ils indiquent peut-être ici le caractère étiré, la protection du licou. A moins que cette paire ait le même sens que le tableau mythrique ordinairement appelé *Dolgozotok*, *id.*, fig. 26.

1. Il y a, dans le même sanctuaire, au moins encore deux autres signataires appartenant à l'armée. — D'une manière générale, du reste, le Dieu Héros a obtenu en Thrace la faveur continue de l'élément militaire. Il a des sanctuaires où il est en cavalier et où il est fait, consacré dans le texte de Philostrate étudié plus haut, qu'il porte des armes de soldat.

C'est pourquoi dans l'illustration du présent article, choisie cependant pour des motifs d'un ordre tout différent, les reliefs dédiés par des hommes de troupe se trouvent être au nombre de trois sur quatre. La proportion des 3/4 ainsi obtenue par hasard est sans doute un peu plus forte que celle qui résulterait d'un pourcentage appliqué à l'ensemble des monuments connus. Mais de toute manière la place occupée par les militaires dans le total des dédicants reste considérable. Aussi, pour l'explication de l'imagerie locale du Chasseur à l'époque romaine, on devra toujours tenir grand compte des goûts, des habitudes et des superstitions de la soldatesque (*Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 252, p. 256 et suiv.; 1923, p. 323; 1924, p. 36 et suiv.).

2. Sur le costume matronal de la femme dans les reliefs au Dieu Cavalier, et

laquelle s'élève le motif de l'arbre avec un serpent. — L'originalité de la représentation est dans la frise d'animaux figurés sur un champ séparé 2.

Un ours, un daim, un lion couré, chacun pour leur compte, sans se montrer effrayés, sans se poursuivre ni s'attaquer 3, vers l'extrémité droite du registre; — un taureau y est agenouillé au-dessous de l'autel et comme dans l'attente du sacrifice 4. — La dédicace est faite, par un *beneficiarius*,

sur la possibilité que cette femme soit une Nymphé, adorante ou parèdre du dieu, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 143-145.

1. Sur l'emploi général de ce motif si fréquent (banquets funèbres, stèles funéraires d'Éthiopes ou d'Arabes, cavaliers, etc.), cf. *Pluhl, Das Beiwerk an den österreichischen Grabreliefs*, dans *Jahrbuch* de Berlin, XX, 1905, p. 93 et suiv. — Au sujet de l'emploi spécial au voisinage du dieu Chasseur, cf. *Pich, Ibid.*, XIII, 1896, p. 161-171 et l'illustration que le héros appartient au cycle des dieux infernaux. Nous avons signalé ailleurs (p. 23) d'autres arguments qui corroborent cette interprétation; je montrai plus loin (p. 30, note 3) ce qu'il faut penser de la prétendue signification obligatoirement funéraire du motif.

2. Évidemment, par registres superposés, de la scène de chasse et surtout de l'éclaircie fournie sur la vie intime et grouillante de la forêt. Étude sur cette agencée de la représentation principale dans *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 155.

3. Scène plus rare. D'ordinaire, les fauves sont représentés en chasse pour leur propre compte. Ils attaquent le faible gibier, ou même, à défaut, ils luttent entre eux. Ici au contraire le daim timide, encadré par l'ours et le lion, est aussi tranquille qu'eux. D'aucun des trois la course n'est turbulente, effrayée ou menaçante. Chacun galope, en quelque sorte, d'un pas égal et sans trop de hâte, regardant en face de soi et sans s'occuper du voisin. Les animaux se suivent ou l'accompagnent (selon qu'on suppose que le sculpteur a voulu les dessiner en ligne de front ou en file indienne); mais ils ne se touchent pas. Ni morsures, ni griffures, ni contorsions de poursuite ou de peur. Ils courent d'une allure modérée vers un but commun que leurs yeux fixent dans le lointain et que leur groupe hétéroclite atteindra pendant une sorte de trêve.

Comparez la scène inverse, indiquée sur deux frises superposées au-dessous d'une représentation de curée (*Shornik*, 1894, planche II). — Au milieu d'une excitation et d'une mêlée extraordinaires, des lions dévorent des fauves; des ours, des tigre (cf. image indistincte) s'entre-tués dans des rondes où ils tournent vertigineusement trois et quatre ensemble; un sanglier même participe à l'universelle fureur et, dressé sur ses pattes de derrière, s'élançe rapide comme une flèche vers le ciel. C'est là la forte dichotomie, par la liberté et l'enlacement, parmi les gibiers variés qui les grands seigneurs orientaux dévorent dans leurs réserves de chasse (*παρθένα*). Les sculptures sassanides, les miniatures persanes, s'inspirent souvent de ce grouillement de fauves et de scènes de meurtre. Il n'y a pas besoin de se demander si l'autour d'un pareil tableau est un Anatolien.

4. L'attitude du lion allant droit devant lui et comme indifférent au voisinage, telle que je viens de la définir à la note précédente, empêche son moi qu'on puisse songer à un motif *mythrique* du lion furieux sautant à la gorge du taureau qui s'effondre à genoux. C'est de l'ignorance que certains reliefs du Cavalier sont ornés de l'image de ce combat (par ex. *Ivestia Monzi*, p. 106, n° 151; p. 113, n° 162; *Ivestia russe de Constantinople*, 1905, p. 28, n° 4, planche 98, n° 4; *Shornik*, 1900, p. 37, n° 23; 1899, pl. XI, n° 1). Mais, dans la plupart de ces combats, les deux animaux combattants sont placés sous le Cavalier, et leur bataille y remplace la lutte, plus commune, du sanglier et du chien.

5. L'appartenance à la série orientalisante dans laquelle le lion figure, non plus en qualité de bête fauve chassée par le Dieu (souvenir du thème dit de la chasse d'*Alexandre*; cf. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 157-158), mais en qualité de bête domestique, travaillant pour le compte du Chasseur, et lui servant en quelque sorte de chien (par ex. *Shornik*, 1894, pl. III, n° 2; pl. XIV, n° 4), ou même faisant partie de la meute parmi les chiens (par ex. *Ivestia Monzi*, pl. X, n° 1; *Ivestia Monzi*, fig. 82; fig. 98; *Ivestia Soc. arch.*, 1913, fig. 108). — Du reste, on doit remarquer que le

à Asclépios. Une petite figure de Téléphore a été ajoutée, sommairement et au trait, dans le fronton, par le lapicide à qui on avait acheté un relief figurant le Cavalier et l'adorante, mais qu'on avait voulu faire transformer au dernier moment¹ de manière que la femme pût être assimilée à Hygie : *Kαθ' Ἀσκληπίου Σατύρου καταστῆναι καὶ Ἰγίαν Κ. Ἀθήναζε Οὐλοκρατῶν βιβλ. (IGR, I, 1404)*. Le surnom *Valerianus* correspond au III^e siècle.

5. *Bull. Corr. hell.*, 1894, p. 444, n° 7 et fig. — *Pièrre du Pangée* (à Karion = *Galepos*?), 18 km. S. E. d'Amphipolis, sur la mer).

Stèle de marbre (dimensions non fournies) dédiée par deux frères et le fils de l'un d'eux. Le fait que l'inscription nomme le fils avant son père pourrait laisser croire que les personnages sont indiqués dans l'ordre chronologique de leur disparition, et que par conséquent le monument serait destiné à prendre place sur un tombeau. La forme de la stèle, au lieu de la simple plaque plus ordinairement usitée² pour les *ex voto* au Héros thrace, confirmerait cette opinion. C'est celle de M. Perdrizet, qui ne fournit aucun des deux arguments que je viens à dessiner de proposer, parce qu'ils paraissent favoriser une interprétation que je n'admets pas. Il se borne à enregistrer comme un fait prouvé que l'autel avec arbre et serpent constitue un ensemble appartenant au type du Cavalier funéraire.

Mais, dans la réalité, on constate que cet ensemble appartient, également et avec la même fréquence, au type du Cavalier votif, c'est-à-dire, notamment, du Héros Chasseur³, car les deux séries d'images sont souvent usi-

motif du lion domestiqué est doublement orientaliste : en art et en littérature. Sur ce dernier point, le texte capital se trouve dans Elien, *Hist. Anim.*, XVII, 20, parlant de l'Inde : *καρδοβάρη καὶ γήρονα: ἕρτα φθασι, ὅς ἔστιν ἡ ἀπὸ ζυγῶτος ἐπὶ θήραν καρδοβάρη καὶ ἰλάρων καὶ πύθης καὶ τερσῶν καὶ ἀγρίων ὄνων*. Remarque la mention, parmi le gibier spécialement réservé au lion apprivoisé et tenu en laisse, des biches, cerfs, sangliers et taureaux : tous animaux figurés sans cesse (surtout les trois premiers) sur les reliefs du Dieu Chasseur.

Sur les divers types du lion laurocote, on consultera Graillet, dans *Mélanges Perrot*, p. 143 et suiv. ; sur le caractère astrologique de la lutte du lion et du taureau, Dussard, *Rev. arch.*, 1907, p. 233 ; sur le lion seul, Delatte, *Bull. Corr. hell.*, 1913, p. 237 et suiv.

1. Exemple semblable : *Rev. Et. anc.*, 1924, p. 43, note 6, 2°.

2. Exceptions je ne cite que celles qui par leurs dimensions et par la fréquence sont hors de conteste ; la liste serait bien plus longue si elle comprenait toutes les stèles angulaires avec image du Chasseur, car sur le monument à destination funéraire, l'inscription est bien plus nécessaire que sur le monument votif : *Insuetta Mouszi*, fig. 90, fig. 92 ; n° 162, p. 113.

3. Voici les indications que fournit la statistique pour la longue série des Cavaliers Héros Chasseurs, qui comprend plus de 600 monuments au moins partiellement décrits (j'ai donné les bases de ce calcul dans *Rev. Et. anc.*, 1923, p. 317, note 4 ; je profite de l'occasion pour supplier encore une fois les archéologues de ne pas se contenter de cataloguer les cavaliers qu'ils rencontrent sous la rubrique de : *Cavalier Thrace du type ordinaire*. Il n'y a pas de *type ordinaire* du Cavalier thrace : mes trois premières séries d'études tendent à le prouver. Qu'on veuille donc bien *décrire* tous les monuments ! — Même prière en ce qui concerne les *Bas-reliefs funéraires*.

a) Plus de la moitié sont ancipigraphes.

b) Seulement 36 sont assurément funéraires d'après leurs inscriptions.

c) Le motif complet (arbre, serpent, autel) apparaît sur 24 exemplaires : 18 inscriptions, dont 8 votives.

d) L'arbre seul, sur 18 exemplaires ; 11 inscriptions, dont 4 votives.

tées l'une pour l'autre : à preuve notre fig. 4. Or trois noms sur une même stèle, de gens de même famille mais de générations différentes, constitueraient une sorte d'anomalie dans le rituel funéraire, à moins d'une mort simultanée dans un accident qui serait alors probablement mentionné. Trois donateurs pour un même *ex voto* sont au contraire naturels ; naturelle aussi l'absence du nom de la divinité, suffisamment identifiée par le dépot de l'offrande dans son sanctuaire¹.

Ici cependant, objectera-t-on, le dieu lui-même serait absent. D'accord ; mais le défont aussi. C'est, de toute façon, une anomalie et probablement une exception². Il y a déjà longtemps qu'un spécialiste des motifs de décoration hellénique a noté que « l'autel avec arbre et serpent est la forme la plus simplifiée du sanctuaire³ ». Cette opinion est probable, elle cadre mieux avec l'explication votive qu'avec la supposition funéraire.

Il s'agirait donc de l'indication sommaire et conventionnelle d'un sanctuaire forestier dans le Pangée. A l'appui de cette interprétation, je prie qu'on examine le relief pour noter avec moi les points suivants :

A. — L'autel n'est pas placé directement sur le sol ; mais il couronne une sorte de petit tertre. On s'explique très facilement ainsi la levée de terre, le suggestif qui forme le soubassement d'un autel agreste. Au contraire, le tombeau serait plutôt figuré soit par l'autel seul, soit par le tertre seul⁴.

B. — L'autel est inversé. Dans la scène complète du type usuel, l'autel, par rapport au spectateur, est placé sous devant l'arbre, dont il cache le bas du tronc, soit à la gauche de l'arbre. — Du reste l'ensemble de la scène est inversé aussi, le motif occupant à l'ordinaire l'extrême droite du relief.

Je laisse en suspens la question de savoir si la variante n'est dans l'intention du sculpteur qui une fantaisie pour affirmer sa liberté au moment où la simplification d'une scène traditionnelle lui permet d'en déplacer les éléments. N'était la crainte de paraître subtiliser, je supposerais que l'artiste a voulu indiquer qu'on n'attend pas, au pied de cet autel, le cavalier habituel marchant obligatoirement vers la droite⁵, et par suite devant

e) L'autel seul, sur 48 exemplaires : 26 inscriptions, dont 20 votives.

f) L'autel avec serpent : un seul exemplaire, funéraire.

g) L'autel avec arbre : 4 exemplaires ancipigraphes, douteux (peut-être le serpent est-il négligé dans une description trop brève, unique pour les 4 monuments : Dumont-Homolle, n° 17).

h) L'arbre avec serpent, sur 45 exemplaires : 24 inscriptions, dont 13 votives. Totaux 45 inscriptions votives sur 79 : plus de la moitié.

La cause est entendue.

1. Cf. *loc. cit.*, p. 12.

2. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 445 : Notre stèle offre une simplification curieuse et, croyons-nous, unique de ce motif³.

3. Pfall, *loc. cit.*, p. 91.

4. Je n'ai pas à fournir d'exemples ; ils sont nombreux ; mais aucun d'eux n'appartient, de près ou de loin, à la série thrace. Je me borne à signaler le tertre funéraire sur la stèle d'un *bicharous*, *Val. Valentinus*, en 321 (*Annales*, XXXVI, page 386, fig. 25), et le tertre cultuel sur des plaques votives au Cavalier *Shornik*, 1894, p. 29, n° 7 ; *inser.* : *égypt.* — *Ind.*, p. 88, n° 96 et pl. XL, n° 1. — Sans doute aussi sur bien d'autres monuments où apparaît sous le sabot antérieur du cheval une masse informe dénommée au hasard *bon ou bûche*.

5. Afin de présenter au spectateur la main droite et l'épée, et non pas la main gauche et le bouclier. Sur les adaptations de cette attitude nécessaire, voir *Rev. Et. anc.*, 1924, p. 61-62.

rencontrer l'autel à l'extrême droite de l'image. J'aimerais imaginer en outre que, l'intention précédente étant exprimée par le déplacement de l'arbre vers l'extrême gauche, la position de l'autel au centre de la composition, l'indication de la tête du serpent dans l'axe de l'autel, sont deux détails par quoi est exprimée l'intention suivante : l'autel est celui d'un dieu, et il occupe la place du milieu parce que le dieu n'est supposé ni absent, ni venant en quelque sorte d'un point situé quelque part sur la droite. Le dieu est présent, invisible, sur son autel; ou encore il le domine en son centre, caché sous la forme d'un serpent.

C. — Il n'est ni juste ni suffisant de dire simplement que « l'arbre est grossièrement figuré ». La vérité est que, quelles que soient peut-être les faiblesses du rendu, la silhouette n'en est pas banale : au contraire, elle vise à être précise et caractéristique. Le tronc, épais et court, se divise très bas en deux grosses branches, elles aussi épaisses et courtes. Il semble que l'intention de l'artisan (et c'est sur ce point qu'on peut lui reprocher une médiocre, une maladroite réalisation technique de son idée), ait été que l'une de ces branches fût figurée horizontale et vue de côté, l'autre verticale et vue de dos. La série de tiges qui forment comme l'épanouissement circulaire de chaque branche ne ressemblent pas à des feuilles, mais à des branchettes elles-mêmes dépourvues de feuilles, et noueuses ou recroquevillées. C'est au point qu'elles rappellent moins un arbre que le bourgeonnement en volute des tiges de certaines plantes. Comme néanmoins la hauteur et l'épaisseur du tronc indiquent assurément un arbre, j'avais songé à reconnaître dans cette image, surtout dans la portion de droite, le dessin d'une feuille du palmier *chameroops* vue par côté. Mais pareille feuille a beaucoup plus de lamelles, la tige qui les réunit est mince, et toutes partent en éventail d'un même centre, ce qui ne correspond en rien aux insertions successives des lamelles sur la branche de gauche le long d'une tige fort épaisse.

Réflexion faite, et après comparaison, l'arbre qui fournirait la silhouette la plus voisine serait peut-être le chêne (liège ou vert); indication qui serait précieuse, si elle était certaine, pour identifier la forêt à laquelle le sculpteur veut faire allusion ¹. En tout cas nous n'avons ici ni le palmier, ni l'orange, ni le cyprès, ni aucun des arbres plus spécialement dits « figurés ».

1. Sur le serpent remplaçant et figurant la divinité, voir ci-dessus p. 21, note 1.

2. Sur les exemples possibles du palmier, et sur la préférence des sculpteurs antiques ou syriens établis en Égypte pour les arbres de leurs pays, voir mes Documents d'arch. thrace, II, p. 152, note 2.

3. Ce que je trouve de plus voisin comme figuration d'arbre, ce sont certaines parties de « forêt » dues sur la Colonne Trajane, notamment nos 41 et 82 (Repert. Reliefs, I, p. 338 et 347 pour la tige; nos 101 et 109 (Ibid., p. 364 et 366) pour la courbure.

4. Sur la presque impossibilité de reconnaître l'espèce de l'arbre, voir Pfuhl, loc. cit., p. 93. — En sens inverse, mon essai d'identification à propos du n° 243 de mes Documents d'arch. thrace.

Sur l'arbre « traité selon la manière connue des reliefs pittoresques », voir le fig. 8, p. 317, du *Dial. Corr. hell.*, 1912. Un cippus trouvé à Imbros présente deux arbres qui séparent deux cavaliers des giliers qu'ils poursuivent; ici, sanglier et chien; là, lièvre et deux chiens. La silhouette des arbres a des analogies et des différences avec l'exemple qui nous occupe. — Enfin, la *Revue arch.*, 1928, p. 86 et note 3, vient de publier d'intéressantes remarques sur la figuration de l'arbre dans la sculpture hellénistique et romaine : type romantique composite, réunissant les beautés d'espèces aussi dissimilables que l'olivier, le chêne et le pin.

6. *Jahreshefte*, 1908, *Beiblatt*, p. 102, fig. 70. — *Amphipolis*.

Plaque en bronze, $0^m 26 \times 0^m 19 \times 0^m 06$. Un cavalier, en blouse flottante serrée par une ceinture, galope, manteau au vent, brandissant l'épée contre un sanglier qui, caché à mi-corps derrière un arbre, tient tête à un chien qui se garde sur la défensive. Un serpent enroulé à l'arbre approche sa tête de celle du cheval.

M. Heinrich Sitte appelle cette plaque relief funéraire parce que l'acmé représentée se retrouve, identique, dans un autre monument amphipolitain qu'il reproduit sur sa fig. 68 et qui porte une inscription en l'honneur d'un romainisé appelé *Aufustus Primigenius* (2^e siècle après J.-C.). — On peut faire encore un autre rapprochement : la « stèle funéraire du Pangée », publiée sous ce titre par M. Perdrizet ¹. Dans la représentation, une seule différence : pas de serpent autour de l'arbre. Les noms incomplets qu'elle porte : $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ Δεσφύου..., doivent, selon toute vraisemblance ², être restitués en $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ Δεσφύου, inscription funéraire, qui pourrait cependant être votive, soit qu'on sous-entende *Δεσφύου*, soit qu'on la modifie en $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ Δεσφύου, sous-entendu *εὐχῆς* ³.

Néglige ces deux identités, — mieux, à cause d'elles —, je considère la plaque de ma fig. 6 comme votive, justement parce qu'elle est anépigraphie, et qu'on conçoit mal la stèle funéraire anonyme ⁴. Comme sujet, comme provenance, comme utilisation, les deux stèles de comparaison que je viens de citer sont la preuve de ce que j'avance. Un cavalier sans inscription serait-il placé sur une tombe, ce ne serait pas comme portrait du mort, ce serait à titre d'image divine protectrice du défunt. Grâce à ce détour, qui unifie les imaginations populaires et qui simplifie les créations plastiques du sculpteur local ⁵, le cavalier héroïque et le cavalier divinisé ne se distinguent guère, et le même tableau peut orner les temples et les tombeaux.

Mais c'est le type adopté dans le pays pour figurer le dieu qui, par sa croix et avec l'aide d'une inscription, peut figurer aussi le mort. Remarque essentielle qui corrobore la valeur religieuse de toutes les images que nous avons fournies ici.

Georges SEURE.

1. *Rev. Ét. anc.*, 1914, p. 102-103 avec fig. « A Praxista, gros bourg au S.-E. du Pangée : la pierre provient de Samakos, en Périe, sur le versant méridional du Pangée. Premier siècle avant ou après notre ère ».

2. La restitution, probable et ingénieuse, de $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ = *Genethria*, est due à M. G. Malescu *Granta de apus a Traciorum in frontiere occidentale des Thrace*, dans *Anuarul Institutului de Istorie Nationala*, 1924, p. 425-426. Cluj = Klausenburg = Kolosvar. Le tétrasyllabe supposé devrait s'orthographier $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$, de manière à s'apparenter d'une part à *Genethria* (*Gen.*, XII, 792), d'autre part à $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ (Repert. Reliefs, III, p. 207, n° 3). Mais le passage de $\Gamma\epsilon\theta$ à $\Gamma\epsilon\theta\tau$ ne justifie fort mal, même à la plus mauvaise époque du grec en Thrace.

3. Dans le premier cas, $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ au nominatif serait le nom du défunt, ou, moins, probablement celui du dédicant; dans le second, $\Gamma\epsilon\theta\epsilon\sigma\tau\alpha$ au datif serait l'une des appellations nominales du Thésos (liste dans ma monographie sur *Nico polis ad Istrum*, p. 98, note 1 = *Rev. arch.*, 1908, p. 37). Mais l'absence totale du nom du Dieu, ou la mention de ce nom sans quelque épithète comme *θεός*, *επίοι*, etc., seraient exceptionnelles.

4. C'est ce que j'ai expliqué plus haut, p. 30, note 2.

5. Point de vue exposé dans *Rev. Ét. anc.*, 1923, p. 321-322.

Ἡρώας.
Ἡρώας (ἀρχαῖοι Ἡρώας;) Ἡρώας

34

G. SEURE



Choix de monuments relatifs au culte du Héros Chasseur.

1 à 4. Ex voto de sanctuaires thraco-mésiens.

5 et 6. Reliefs provenant de la région de Pangée.

Les dessins sont copiés sur les figures des publications où les monuments ont paru. Une explication détaillée en est fournie dans les pages qui précèdent.

Αρχαῖοι 17
 Ἡρώας 17
 Αρχαῖοι 17
 Ἡρώας 16
 Ἡρώας 12
 Ἡρώας 1
 Ἡρώας 8



ΑΘΗΝΑΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ